

# Actu GORSSA

Trimestriel - septembre 2013



Ecole du Val-de-Grâce



Revue de perfectionnement et de formation médicale continue des Réservistes du Service de Santé des Armées

4<sup>ème</sup> année  
n°3

## Revue commune à :



**UNMR**  
**Union Nationale**  
**des Médecins de Réserve**



**FNPR**  
**Fédération Nationale**  
**des Pharmaciens de Réserve**



**UNVR**  
**Union Nationale**  
**des Vétérinaires de Réserve**



**FNCDR**  
**Fédération Nationale des**  
**Chirurgiens-Dentistes de Réserve**



**ANORCTASSA**  
**Association Nationale**  
**des Officiers de Réserve**  
**du Corps Technique et**  
**Administratif du Service**  
**de Santé des Armées**



**ANMITRHA**  
**Association Nationale**  
**des Militaires**  
**Infirmiers et Techniciens**  
**de Réserve**  
**des Hôpitaux des Armées**

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos mutuelles différences » (Paul Valéry)

**Actu**  
**GORSSA**

**Revue du Groupement des Organisations de**  
**Réservistes du Service de Santé des Armées**

154, boulevard Haussmann 75008 PARIS  
 site : <http://www.gorssa.fr>  
 courriel : [gorssa.national@gmail.com](mailto:gorssa.national@gmail.com)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
 Xavier SAUVAGEON

**RÉDACTEUR EN CHEF :**  
 Jean-Michel PAUCHARD

**RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT,**  
 Chargé de l'Internet :  
 JEAN-DOMINIQUE CARON

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
 Président : Jean-Pierre MOULINIÉ

**Correspondants de rédaction :** UNMR : Yvon MESLIER - FNPR : Norbert SCAGLIOLA - UNVR : François-Henri BOLNOT - FNCDR : Jean-Paul MATHIEU - ANORCTASSA : Alain MICHEL - ANMITRHA : Erick LEGALLAIS

**Secrétaire de rédaction :** Marie-Hélène SICÉ

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE**

**Chargé de l'information, de la communication**  
**et du Devoir de Mémoire :** Jean-Michel PAUCHARD

**Chargé des affaires juridiques et administratives :**  
 Norbert SCAGLIOLA

**TRÉSORIER ET LISTING :**

Michel CROIZET, 14 boulevard des Pyrénées 64000 PAU  
 Courriel : [michel.croizet@free.fr](mailto:michel.croizet@free.fr)

**CONSEIL SCIENTIFIQUE**

**Conseil Scientifique :** La réunion de l'ensemble des conseils ou comités scientifiques existants pour chaque Association constituant le GORSSA compose le conseil scientifique.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

**Abonnement et Tirage :**

**Prix du numéro : 6 €**

**Prix de l'abonnement :**

Membres des Associations : 25 €

Non-membres : 50 €

Etrangers : 80 €

De soutien : à partir de 60 €

**Edition, Impression et Routage :** Centr'Imprim - 36100 ISSOUDUN

**Commission paritaire :** en cours

**Dépôt légal :** 3<sup>ème</sup> trimestre 2013

**ISSN :** 2110-7424

**Crédits photographiques :** EVDG, DCSSA, BCSSA, PB, FB, ET, AM, ChL, DR

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction.

Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.



## Editorial

La rédaction d'Actu-Gorssa soucieuse de faire s'exprimer toutes les associations réunies dans le GORSSA m'a fait l'honneur de me confier la rédaction de cet éditorial. J'aimerais vous faire mieux connaître l'ANMITHRA qui, bien que jeune et discrète, commence à prendre toute sa place au sein des associations du GORSSA.

Créée en 2005\* à la demande de la DCSSA, l'ANMITHRA a pour objet de fédérer les paramédicaux réservistes, nombreux à servir sur le territoire ou en OPEX. Aujourd'hui les MITRHA\*\* représentent 1055 volontaires sur un total de 2903 réservistes opérationnels du SSA (chiffres d'août 2013).

Pour ma part, j'ai commencé comme ambulancière de réserve au sein du 102° RCS, jusqu'à sa dissolution. J'ai été affectée par la suite à l'HIA du VDG comme infirmière de réserve à partir de 2002. Accédant ensuite aux fonctions de Présidente de l'ANMITHRA en 2011, je m'efforce depuis de faire croître l'association afin que nos métiers soient plus largement connus et reconnus en particulier par tous nos camarades des associations du GORSSA.

Les paramédicaux du SSA sont les héritiers directs de la tradition d'aide et d'assistance aux blessés de nos illustres prédécesseurs.

Saluons tout d'abord Florence Nightingale qui pendant la guerre de Crimée de 1853 à 1856, fut la première infirmière avec ses volontaires britanniques à parcourir les champs de bataille la nuit avec sa lampe à la recherche des survivants afin de les secourir, d'où son surnom de « dame à la lampe » donné par les soldats du corps expéditionnaire franco-britannique. Elle jouera un rôle central dans l'établissement de la Commission royale pour la santé dans l'Armée Britannique.

Puis ce furent les grands conflits du 20ème siècle. Ainsi les ambulancières et infirmières bénévoles de la Grande Guerre 1914/1918, qui dès la mobilisation se sont dévouées au volant des ambulances automobiles chirurgicales (les fameuses « autochirs ») et dans les hôpitaux temporaires de circonstance créés devant l'urgence des besoins en soins.

Le conflit de 1939/1945 vit apparaître les « Rochambelles », nom donné aux conductrices ambulancières de l'unité Rochambeau en hommage au Comte de Rochambeau, maréchal de France, compagnon de La Fayette. Les Rochambelles étaient intégrées à la 2<sup>ème</sup> DB (1<sup>ère</sup> Compagnie Médicale du 13<sup>e</sup> Bataillon Médical). La fin du conflit voyait la création des convoyeuses de l'air qui se sont illustrées en Indochine : mentionnons l'héroïque Geneviève de Galard, infirmière à Dien Bien Phu, dont le courage et l'engagement sont devenus légendaires..

De nos jours, les MITHA sont présents sur tous les théâtres d'opérations et y payent, parfois, un lourd tribut comme récemment en Afghanistan.

Depuis la suppression de la conscription, les MITRHA sont principalement issus de la société civile. C'est pourquoi il est important pour nos associations d'être crédibles au sein des armées et représentatives auprès de nos concitoyens afin de maintenir et renforcer les liens « armée-nation ». Ces crédibilité et représentation se démontrent et se manifestent notamment au sein de la réserve par des activités médico-militaires – le plus souvent conjointes au sein du GORSSA – et vers la société civile par divers moyens de communication. C'est ainsi, à titre d'exemples que nous participons aux forums des métiers, salons de l'étudiant, JAPD, raids, marches, ou simplement cérémonies et toutes autres manifestations ou événements ; rappelons aussi organisation et participation annuelles aux journées nationales d'instruction du GORSSA, consistant en conférences, démonstrations, ateliers ou visites variés, véritables moments de formation et de cohésion, résultat d'un travail d'équipe remarquable de l'ensemble des associations.

Notons qu'en cela, nous sommes dans les préconisations faites par le Ministre de la Défense qui, dans son discours du 24 sept 2013 au CSRM, a réaffirmé la place et le rôle des réserves.

Ainsi, les MITRHA, tout comme les membres des autres associations du GORSSA sont une des composantes incontournables du SSA assurant une complémentarité dont l'action permet une intégration active/réserve pleine et entière.

Élisabeth de Moulins de Rochefort, ICS ®  
Présidente de l'ANMITHRA

\*Dates de création des autres associations constitutives du GORSSA : ANORCTASSA-1892, UNMR-1904, FNPR-1906, FNCDR & UNVR-1925

\*\*Les MITHA regroupent 17 Corps identiques à ceux de la Fonction Publique Hospitalière ; les différentes disciplines et spécialités se déclinent en 4 filières (soins, rééducation, médico-technique et administration) ; ils disposent d'une hiérarchie militaire particulière et peuvent être assimilés officiers ou sous-officiers ; le corps des sages-femmes (ou maïeuticiens) représente un cas « à part » puisque constitué de membres d'une profession médicale (médecins et chirurgiens-dentistes étant les 2 autres) et non para- ou péri-médicale.

## Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>3</b>	<b>Sac IDE</b>	<b>26</b>
<b>Organigramme Associatif</b>	<b>4</b>	<b>Développement Professionnel</b>	<b>31</b>
<b>Infos Officielles - Brèves</b>	<b>5</b>	<b>Retraite des Réservistes</b>	<b>32</b>
<b>Interview du MGI Maurice Vergos</b>	<b>7</b>	<b>Brigade Sapeurs Pompiers Paris</b>	<b>34</b>
<b>Catalogue des Formations</b>	<b>8</b>	<b>Journée Nationale d'instruction FNCDR</b>	<b>35</b>
<b>Antoine Parmentier</b>	<b>13</b>	<b>Journée ACDR du SSAR de Brest</b>	<b>36</b>
<b>Le cheval d'Ouessant</b>	<b>17</b>	<b>Bibliographie</b>	<b>38</b>



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

## ORGANIGRAMME ASSOCIATIF

### UNMR

154 bd Haussmann 75008 PARIS  
Tél : 01 53 96 00 19

#### Bureau National et Conseil d'Administration

**Présidents d'honneur :** MCS Numa Fourès †, MC Maurice Mathieu, MC René-Claude Touzard, MCS Jean-Pierre Moulinié (Président du Comité de Rédaction d'Actu-GORSSA)

**Président :** MCS Xavier Sauvageon (Directeur de Publication d'Actu-GORSSA)

**Vice-Présidents :** MC Pascal Bousquier (Dél. Dép. Paris), MCS Jean-Dominique Caron (Rédacteur en chef adjoint d'Actu-GORSSA chargé de l'Internet), MC Michel Gibelli (Dél. Rég. Metz), MC Éric Lecarpentier (Dél. Rég. SGL), MC Xavier Wagner.

**Secrétaire Général :** MC Patrick Hamon

**Secrétaires Généraux Adjointes :** MC Laurent Astin (Secr. des Séances), MC Gérard Le Lay, MA Géraldine Pina-Jomir (Dél. Rég. Lyon).

**Trésorier :** MC Jean-Louis Picoche

**Trésorier Adjoint :** MC Frédéric Meunier (Dél. Rég. Bordeaux)

**Chargé de Mission auprès du Président :** MC Yvon Meslier (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA), MC Joseph Tran

**Délégué Général chargé des relations CIOMR :** MCS Christian Le Roux

**Porte-Drapeau :** MC Jean-Pierre Sala

**Administrateurs :** MCS Hubert Bouisson, MC Emmanuel Cabanis, MC Yves Cartigny (Dél. Rég. Bordeaux), MC Jean-Yves Coquillat (Dél. Rég. Toulon), MC Serge Dalmas (Dél. Rég. St Germain en Laye), MC Jean-Marie Duchemin (Dél. Rég. Brest), MA Laurent Fogel, MG(2S) Alain Galeano, MC Claude Gautier, MC Michel Gibelli (Dél. Rég. Metz), MC Eric Hergon, MC François Laborde, MC Georges Le Guen, MC Jean-Jacques Lehot (Dél. Rég. Lyon), MC Georges Léonetti (Dél. Rég. Toulon), MC Yves Mohy (Dél. Rég. Brest), Michel Montard (Dél. Rég. Metz), MC Maurice Topcha.

### UNVR

Maison des Vétérinaires,  
10 Place Léon Blum, 75011 PARIS

**Président d'honneur :** VC Jean Gledel

**Président National :** VC François-Henri Bolnot  
fbolnot@vet-alfort.fr

**Vice-Président et Délégué International :** VC Bruno Pelletier (Dél. Rég. IDF) drvetbp@aol.com

**Vice-Président et Délégué National :** VC Gilbert Mouthon  
gmouthon@vet-alfort.fr

**Secrétaire Général :** VP Stéphane Nguyen  
nguyen.servane@wanadoo.fr

**Trésorier :** VC. Pierre Tassin

**Président DRSSA Bordeaux :** VC Christophe Gibon  
christophe.gibon@agriculture.gouv.fr

**Président DRSSA Brest :** VC Ghislain Manet  
g.manet@libertysurf.fr

**Président DRSSA Toulon :** VC Marc Verneuil  
marc.verneuil@cegetel.net

**Administrateurs d'honneur :** VC René Pallayret,  
VC Jean-Paul Rousseau, VC Pierre Royer

**Administrateurs :** VC Thierry Alvado-Brette  
alvado-brette@caramail.com

VC Xavier Beele xavierbeele@aol.com

VC Dominique Grandjean dgrandjean@vet-alfort.fr

VC Louis Guillou louis.guillou@numericable.fr

VC Émile Perez emile.perez@agriculture.gouv.fr

VC Philippe Rols philippe.rols@agriculture.gouv.fr

VC Charles Touge charlestouge@aol.com

### FNCDR

54, Cours de Vincennes 75012 PARIS

**Présidents d'honneur :** CDC Charles Sebban, CDC Jean-Michel Pauchard (Rédacteur en Chef d'Actu-GORSSA et Délégué général). CDCS Jean-Paul Mathieu (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA).

#### Bureau National :

**Président :** CDCS Jean-Pierre Fogel  
54, Cours de Vincennes, 75012 Paris.  
Tél. 01 46 28 01 36 & 06 07 26 00 20

**Secrétaire Général :** CDC Philippe Gateau  
17 ter. Rue Achille Millien 58000 Nevers.  
Tél. 03 86 57 06 52 & 06 80 27 49 64

**Trésorier Général :** CDC François Montagne  
1, Rue Dupuytren 75006 Paris.  
Tél. 01 43 26 90 00 & 06 09 21 22 91

#### Délégués Régionaux :

**Bordeaux :** CDC Jean-Paul Delobel  
2, Rue Santiago 64700 Hendaye.  
Tél. 05 59 20 23 54 & 06 09 06 51 07

**Brest :** CD Franck ROUXEL

**Saint-Germain-en-Laye :** CDC Stéphane Barek  
3, Rue Anatole de la Forge 75017 Paris.  
Tél. 01 56 24 10 53 & 06 09 15 15 20

**Lyon :** CDP Alain Cuminal  
83, Rue Paul Verlaine 69100 Villeurbanne.  
Tél. 04 78 93 76 56 & 06 60 36 48 81

**Metz :** CDC Bruno Crovella  
17, Avenue de la Libération 57160 Châtel Saint Germain  
Tél. 03 87 60 02 96 & 06 83 81 08 83

**Toulon :** CDC Jean-Michel Courbier  
Avenue de l'Américaine 13600 La Ciotat.  
Tél. 04 94 29 60 80 & 06 12 81 71 08

**Délégué ADF :** CDC Michel Legens

**Porte-Drapeau :** CDC Henry Frajzer

### FNPR

Adresse courriel : [fnpr@free.fr](mailto:fnpr@free.fr)

**Président :** PC Claude Boymond  
7, rue du noyer  
67207 - Niederhausbergen  
boymond@unistra.fr

**Secrétaire Général :** PC Jean-Claude Schalber  
66-68, rue de la Folie Regnault  
75011 - Paris  
jc.schalber@free.fr

**Trésorier :** PC Éric Denoix  
118, Parc de Cassan  
95290 - L'Isle-Adam  
EDenoix@aol.com

**Porte-Drapeau :** PC Jean-Marc Delafontaine

### ANMITRHA

Adresse courriel : [amitrha.gorssa@gmail.com](mailto:amitrha.gorssa@gmail.com)

#### Bureau :

**Présidente :** ICS Élisabeth de Moulins de Rochefort

**Vice-Président :** MERCN Marc Tranchet

**Trésorier :** MERCS Frédéric Noret

**Secrétaire :** ICAS Érick Legallais (Correspondant de Rédaction d'Actu-GORSSA)

**Secrétaire Adjointe :** SMCN July Granville

**Chargé de relations avec le GORSSA :** ICAS Gérard Chasselat

### ANORCTASSA

**Présidents d'Honneur :** Col P.-J. LINON, Col J.-P. CAPEL, Col Y. HAREL

**Président :** LtCol Alain MICHEL

**Vice-Présidents :** Col. Pascal HUGÉDÉ, Col. Pierre VOISIN, LtCol Christian SALICETI

**Secrétaire général :** LtCol Denis BLONDE

**Secrétaire général Adjoint :** LtCol Jean-Jacques BONIZ

**Trésorier Général :** Cdt Benoît FRASLIN

**Trésorier Général Adjoint :** Cdt Emmanuel LE BLOND DU PLOUY, chargé de mission pour l'organisation des FMIR



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

## INFORMATIONS « OFFICIELLES »

*Ci-après, références des textes officiels vous concernant ou pouvant vous intéresser... Vous pouvez vous en procurer les listes complètes (comportant l'identité des personnes concernées) auprès des Présidents nationaux et des correspondants de rédaction. Toutefois, en ce qui concerne les nominations et promotions dans les 2 Ordres Nationaux (LH et ONM) ainsi que pour la Médaille Militaire et la Médaille de la Défense Nationale, une exception est instituée, vous permettant de retrouver dans ces colonnes les noms des camarades, confrères ou amis qui en sont l'objet... **Aux heureux bénéficiaires d'une distinction, nomination ou promotion nos chaleureuses félicitations...***

### JORF n° 0111 du 15 mai 2013

#### - Texte n°14 - Arrêté du 30 avril 2013

Fixant au ministère de la défense l'organisation et les conditions de fonctionnement de l'exercice de la médecine de prévention au profit du personnel militaire

### JORF n° 0146 du 26 juin 2013

#### - Texte n° 13 - Arrêté du 11 juin 2013

Fixant au titre de l'année 2013 la liste des orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé du service de santé des armées

#### - Texte n° 66 – Décret du 24 juin 2013 portant nomination dans la réserve opérationnelle

Service de santé des armées – Corps des Internes, Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Pharmaciens, Technique et Administratif et Militaires Infirmiers et Techniciens

### BOC n° 30 du 12 juillet 2013

Nomination dans le Corps des Infirmiers

#### - Texte n° 12 – Circulaire N°1382/DEF/DCSSA/PC/ORG

Portant fermeture de l'établissement de ravitaillement sanitaire des armées de Chartres (du 14 mars 2013)

#### JORF n° 0167 du 20 juillet 2013, page 12129 - LOI

LOI n° 2013-642 du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance

#### page 12146 – Texte n°44 – Arrêté du 13 juin 2013

Portant nomination de la secrétaire générale de la mission interministérielle des anniversaires des deux guerres mondiales

### BOC n° 32 du 25 juillet 2013

#### - Texte n° 10 – Instruction N° 0-11501-

### 2013/DEF/EMM/EXPERT – N°503206/DEF/DCSSA/PC/VET

Relative aux modalités d'intervention des vétérinaires des armées au profit des bâtiments de la marine nationale (du 17 juin 2013)

### JORF du 27 juillet 2013

#### - Texte n° 27 – Arrêté du 10 juillet 2013

Relatif au Bulletin officiel des armées

### BOC n° 34 du 9 août 2013

#### - Texte n° 19 – Circulaire N°1898/DEF/DCSSA/BGC/CHANC

Relative aux circuits de notation et de fusionnement des officiers du corps des commissaires des armées d'active et de réserve pour le cycle de 2012-2013 (du 2 avril 2013)

### BOC n° 35 du 14 août 2013

Nomination dans le corps des Secrétaires médicaux

## BRÈVES - Informations - DIVERS - Retenir - BRÈVES - Informations - DIVERS -

Le dimanche 10 novembre, à Paris, le GORSSA procédera au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile en présence des autorités du SSA. Vous y êtes cordialement conviés. Rassemblement à partir de 17h30 afin que la mise en place soit terminée à 18h.

**Le lundi 11 novembre se tiendront les cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918.**

**Une messe sera célébrée en la chapelle du Val de Grâce à 11h précises à l'initiative du GORSSA et de l'Association Nationale des Médecins Anciens Combattants. À l'issue de l'office une gerbe sera déposée au monument commémoratif dans la cour d'honneur.**

**Veuillez noter que l'accès automobile par la rue Saint Jacques ainsi que le stationnement dans la cour seront totalement interdits...**

**L'après-midi de ce même 11 novembre, à 15h30, une cérémonie avec dépôt de gerbe se déroulera à l'ancienne Faculté de médecine (métro Odéon).**

**NOTEZ ET RETENEZ DÈS MAINTENANT QUE LES « JOURNÉES NATIONALES D'INSTRUCTION GORSSA 2014 » AURONT LIEU À PARIS / VAL DE GRÂCE LES VENDREDI 16 & SAMEDI 17 MAI 2014. LE THÈME GÉNÉRAL EN SERA : « ...FACE AUX SITUATIONS D'URGENCE ET D'EXCEPTION », EN PARTENARIAT AVEC LA BRIGADE DES SAPEURS POMPIERS DE PARIS. NOTRE PROCHAIN NUMÉRO COMPORTERA PROGRAMME ET BULLETIN D'INSCRIPTION...**

**PENSEZ À CONSULTER RÉGULIÈREMENT NOTRE SITE INTERNET : [HTTP://WWW.GORSSA.FR](http://www.gorssa.fr) SUR LEQUEL VOUS POURREZ RETROUVER TOUT OU PARTIE DE CES DIVERSES INFORMATIONS MAIS AUSSI NOMBRE DE DATES, PRÉCISIONS ET RENSEIGNEMENTS UTILES ((EN PARTICULIER RÉGIONAUX) QUE NOUS NE POUVONS TRANSMETTRE ICI DANS DES DÉLAIS RAISONNABLES...**



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



## Interview\* du MGI Maurice VERGOS Directeur du Val-de-Grâce

*Notre dernier entretien publié dans Actu'GORSSA était celui que nous avons eu avec le MGA Jacques BRUNOT, qui nous recevait dans ses bureaux du Val-de-Grâce. Nous ne quittons pas cette institution historique, et c'est aujourd'hui le MGI Maurice VERGOS qui nous fait l'honneur de nous accorder un entretien au cours duquel nous allons faire plus ample connaissance avec un des piliers de l'activité médicale : la formation des personnels de santé.*

### Actu-GORSSA

Mon Général, merci d'accueillir Actu'GORSSA au sein de l'Ecole du Val-de-Grâce et permettre ainsi à nos lecteurs de découvrir ce maillon essentiel de la chaîne de formation des personnels du SSA. Pourriez-vous tout d'abord nous dire un mot de votre parcours jusqu'à la direction de l'Ecole ?

### MGI VERGOS

J'ai commencé ma carrière de praticien comme interne des hôpitaux de Lyon, ce qui m'a amené à devenir chirurgien viscéraliste et vasculaire. Attiré par l'enseignement et la recherche, j'ai été nommé Professeur Agrégé du Val-de-Grâce en 1993. Pendant les quinze années passées comme chef de service de chirurgie viscérale et vasculaire à l'HIA Begin, j'ai également été amené à servir en Côte d'Ivoire, en Mauritanie puis en Irak pendant la guerre du golfe comme chirurgien du 810<sup>e</sup> HMC.

En 2005, le Directeur Central m'a proposé le poste de Sous-directeur « Action scientifique et technique » à la DCSSA, fonction que j'ai occupée pendant 2 ans et demi.

Puis, en 2007, j'ai pris le commandement de l'ESA de Lyon pour finalement, en 2010, prendre la direction de l'EVDG. J'assurerai ce commandement, conjointement à la direction « enseignement et formation » du SSA, jusqu'au 31 juillet 2013, date à laquelle ma carrière prendra fin.

### Actu-GORSSA

Mon Général, beaucoup d'entre nous connaissent l'école sous le nom « d'école d'application du SSA ». Qu'en est-il aujourd'hui ?

### MGI VERGOS

Le 1<sup>er</sup> avril 2005, l'ancienne école d'application du SSA a repris officiellement le nom d'école du Val-de-Grâce et, à cette occasion, a élargi ses missions.

### Actu-GORSSA

Justement, Mon Général, pourriez-vous nous brosser un tableau des missions de l'EVDG ?

### MGI VERGOS

L'Ecole assure de multiples missions de formation. Je peux vous dire un mot de chacune d'entre elles.

Tout d'abord, citons le Département de la formation initiale spécialisée (DFSI) qui intervient après l'ECN et assure le suivi pédagogique des internes des hôpitaux des armées dans les 9 HIA. Les internes reçoivent un enseignement complémentaire de médecine militaire modulaire sur trois ans. Les IMG qui se destinent à la médecine d'unité passent un examen terminal et sont classés pour leur première affectation. Les internes de spécialité, quant à eux, passent 5 à 6 ans dans les HIA.

Le département a également la charge d'un enseignement pour les OCTASSA qui sortent de Saint-Cyr avant que ceux-ci n'intègrent l'Ecole des Commissaires à Aix.

L'EVDG possède aussi un département de Développement personnel continu (DPC) chargé d'organiser, proposer et gérer la formation pour tout le personnel. Cet organisme est reconnu pour la formation continue et sera agréé pour le DPC.

Sur le plan opérationnel, il existe le département de préparation militaire opérationnelle (DPMO) qui centralise toute la formation opérationnelle du service. Il

\* Interview réalisée par le MC © P. BOUSQUIER GORSSA

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

existe des centres délocalisés sous commandement de l'école. Citons le Centre de formation de médecine aéronautique (CFMA) de Brétigny, le Centre de formation médicale naval (CFMN) de Toulon, le Centre de formation opérationnelle santé (CEFOS) de la Valbonne qui regroupe le Centre de préparations aux opérations extérieures (CPOPEX) et le Centre d'instruction santé de l'armée de terre (CISAT). Ce département met en place tout ce qui est opérationnel. Ainsi les CITEra (Centres d'instruction aux techniques de réanimation de l'avant) dispense des cours comme le cours avancé de chirurgie pour missions extérieures. Citons également le cours avancé de médecine pour missions extérieures, les cours intéressant le NRBC, ou encore les formations « milieu » avec les brevets de médecine navale, terrestre ou aéronautique.

Notons que toute l'organisation, c'est à dire les programmes, l'enseignement et la gestion des stagiaires, est centralisée à l'EVDG.

L'EVDG abrite aussi le Département de formation spécialisé des paramédicaux (DFSP). Ce département assure la formation des cadres de santé et les prépare aux concours. Il s'occupe aussi du Centre d'instruction des infirmiers anesthésistes (CIAN).

Enfin l'Ecole gère les concours, le Musée du SSA ainsi que la bibliothèque centrale du SSA

#### **Actu-GORSSA**

Votre autorité s'étend donc sur de nombreux domaines. Pour autant, l'EVDG intervient-elle également en milieu « non militaire » ?

#### **MGI VERGOS**

Je dois dire que l'EVDG accueille de nombreuses manifestations scientifiques comme des congrès, évidemment au profit du Service mais aussi pour le MINDEF et les Universités. Par exemple, nous sommes responsables du Master de santé publique spécialisé NRBC (ndlr. Risque nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosifs) et du Master administration et management des établissements de santé.

#### **Actu-GORSSA**

Mon Général, vous savez que Actu'GORSSA est avant tout une revue

d'information et de formation des réservistes du SSA. Quels rapports les réservistes peuvent-ils entretenir avec l'Ecole ?

#### **MGI VERGOS**

Je pense tout d'abord au DPC. Nous allons faire entrer la formation opérationnelle dans le DPC et à ce titre, le DPC sera évidemment ouvert aux réservistes. C'est le Département du développement professionnel continu (DDPC), spécialisé dans l'ingénierie de la formation qui assurera cette fonction. Des réservistes pourront intervenir en tant que formateur et leur action pourra être intégrée dans des périodes de réserve. Par exemple un directeur d'hôpital civil pourra, en collaboration avec le service de la formation, intervenir dans le cadre d'une formation purement militaire.

#### **Actu-GORSSA**

Tout ceci intéressera, j'en suis sûr, tous les réservistes qui pourront donc intégrer des formations militaires dans le cadre de leur DPC. Un catalogue des formations est-il d'ores et déjà accessible ?

#### **MGI VERGOS**

Tout ceci est entrain de se mettre en place progressivement mais sera, à terme, accessible aux réservistes.

#### **Actu-GORSSA**

Mon Général, nous arrivons au terme de cet entretien. Au nom du GORSSA je vous remercie de l'accueil que vous nous avez réservé et du temps que vous avez bien voulu nous consacrer. Permettez-moi, au nom du GORSSA, de vous souhaiter une excellente fin de carrière à la tête de l'EVDG.



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



# CATALOGUE DES FORMATIONS DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Version juin 2013



## AVANT-PROPOS

Pour le personnel médical et paramédical, le Développement professionnel continu (DPC) a remplacé la notion de Formation continue et d'adaptation à l'emploi (FCAE).

Pour rappel, le DPC fait l'objet d'une obligation individuelle. S'inscrivant dans une démarche permanente, il est pluridisciplinaire et a pour finalités la qualité et la sécurité de la prise en charge du patient.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'École du Val-de-Grâce (EVDG) est enregistrée auprès

de l'Organisme gestionnaire de développement professionnel continu (OGDPC) comme Organisme de développement professionnel continu (ODPC).

Les formations du Service de santé des armées (SSA) proposées au sein du catalogue sont conformes aux quatre orientations nationales du DPC qui ont été fixées au titre du ministère de la défense, et qui respectent les méthodes imposées par la Haute autorité de santé (HAS).

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

<b>Orientation n° 1</b>	<b>Contribuer à la préparation médicale des professionnels de santé dans un cadre opérationnel et aux spécificités d'exercice du service du SSA</b>
<b>Orientation n° 2</b>	<b>Contribuer à la gestion des situations exceptionnelles en France et à l'étranger</b>
<b>Orientation n° 3</b>	<b>Contribuer à la sécurisation de l'exercice professionnel et de la prise en charge des patients</b>
<b>Orientation n° 4</b>	<b>Contribuer à la professionnalisation des fonctions-supports</b>

Pour des raisons de lisibilité, ces formations sont classées en fonction de l'une des quatre orientations qui constituent chacune un chapitre.

Un cinquième chapitre répertorie les formations dont le contenu et/ou le public visé présentent des spécificités et n'entrent pas dans le champ de ces orientations.

Les formations délivrées par un organisme externe au ministère de la défense, quant à elles, n'apparaissent pas dans le catalogue.

Pour ce qui est des formations « intradéfense », pour lesquelles il existe une procédure d'inscription spécifique (le choix des participants est opéré, après une priorisation de la chaîne RH du SSA, par les organismes en question), les personnels peuvent trouver des informations sur les sites internet suivants :

CFMD	<a href="http://portail.sga.defense.gouv.fr/forma-management/">http://portail.sga.defense.gouv.fr/forma-management/</a>
CFD	<a href="http://portail.sga.defense.gouv.fr/espace-ministeriel-rh/article.php3?id_article=6310">http://portail.sga.defense.gouv.fr/espace-ministeriel-rh/article.php3?id_article=6310</a>

Il faut enfin noter que la formation en langue anglaise est assurée par la société Education First à (EF). Il s'agit d'une formation en e-learning qui se déroule sur une période de six mois. Cette formation fait l'objet de deux campagnes de lancement par le Département du développement professionnel continu (DDPC) de l'EVDG, qui se chargera de donner des indications sur le contenu le cas échéant.

Le présent catalogue sera régulièrement mis à jour par les services pédagogiques de l'EVDG.



Nous présentons dans les pages qui suivent le sommaire des formations proposées (NDLR)

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

**Sommaire****Chapitre 1****Formations relatives à la préparation médicale des professionnels de santé dans un cadre opérationnel et aux spécificités d'exercice du SSA**

Intitulé de la formation	Page
Mise en condition de survie d'un blessé de guerre	12
Médicalisation en milieu hostile	13
Médicalisation en milieu hostile des équipes médicale des hélicoptères	14
Echographie pour médecin en poste isolé	15
Prise en charge d'un blessé brûlé au rôle 1	16
Gestion des voies aériennes	17
Abords vasculaires	18
Stage au bloc opératoire	19
Plongeur de bord	20
Infirmier sécurité nucléaire de l'armée de l'air	21
Hélicoptère	22
Cours avancé de médecine en mission extérieure (CAMMEX)	23
Cours avancé de chirurgie en mission extérieure (CACHIRMEX)	24
Cours avancé de chirurgie en mission extérieure (CACHIRMEX) – antenne chirurgicale	25
Soutien médical des missions aériennes à très grande hauteur et ouverture basse	26
Stage sur vecteurs biologiques	27
Stage de spécialisation médico-terrestre des élèves infirmiers	28
Stage de formation de spécialité initiale d'auxiliaire sanitaire (FSI AS)	29
Stage de formation de spécialité élémentaire d'auxiliaire sanitaire spécialisé (FSE ASS)	30
Stage de formation de spécialité du 1 <sup>er</sup> niveau au diplôme d'Etat d'ambulancier (FS1 DEA)	31
Stage de formation de spécialité du 1 <sup>er</sup> niveau des secrétaires administratifs du service de santé (FS1 SASS)	32
Stage d'adaptation des secrétaires administratifs du service de santé (SASS) issus du rang	33
Stage de formation de spécialité du 2 <sup>ème</sup> niveau pour le brevet supérieur de technicien de l'armée de terre des infirmiers (FS2 / BSTAT infirmiers)	34
Stage de sauvetage au combat du 2 <sup>ème</sup> niveau (SC2) – formation initiale	35
Stage d'auxiliaire sanitaire en situation isolée (ASSI)	36
Stage de formation initiale de formateur en sauvetage secourisme du travail (SST)	37
Stage de formation initiale de formateur en sauvetage secourisme du travail (SST) complémentaire à l'unité d'enseignements de la PAE3	38
Stage de maintien-actualisation des compétences des formateurs en sauvetage secourisme du travail (SST) – recyclage	39
Brevet national de formateur (instructeur) de secourisme (BNIS)	40
Brevet national de formateur (moniteur) de premiers secours (BNMPS)	41
Journée d'information des formateurs (instructeurs) de secourisme (formation continue)	42
Stage de mise en condition avant projection sur l'hôpital médico-chirurgical de Kaboul (HMC KaIA)	43
Stage d'anglais opérationnel	44
Formation sur la transfusion sanguine en opération extérieure / « Le rôle des médecins d'unité dans la transfusion de l'avant »	45
Séminaire opérationnel avant départ Tchad	46
Séminaire opérationnel avant départ Liban	47
Stage de formation opérationnelle des unités de distribution des produits de santé (UDPS)	48
Formation sur la fonction santé en opération	49
Stage de formation des médecins COMSANTE de théâtre	50
Brevet de médecine des forces terrestres	51
Stage de spécialisation en médecine navale – Brevet de médecine navale	52
Stage d'échographie pour médecin isolé (marine)	53
Stage de spécialisation navale des infirmiers	54
Stage de physiologie et médecine de la plongée – niveau 1	55
Certificat de médecine appliquée à la plongée sous-marine (CMAPSM) – niveau 2	56
Formation d'expert en médecine de la plongée – niveau 3	57
Journée annuelle de formation continue en médecine de la plongée	58
Stage d'infirmier sécurité de la plongée – sans caisson (ISP-SC)	59

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

Stage d'infirmier sécurité de la plongée – mention hyperbare (ISP-H)	60
Stage d'infirmier plongeur hyperbariste (IPH)	61
Stage de médecine appliquée aux sous-marins (MASM)	62
Stage de médecine appliquée aux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (MASM, mention SNLE)	63
Stage d'infirmier de sous-marin nucléaire d'attaque (SNA)	64
Formation complémentaire d'infirmier de sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE)	65
Formation complémentaire d'infirmier anesthésiste de sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE)	66
Stage des pharmaciens élèves de l'Ecole du Val-de-Grâce	67
Stage de formation à l'embarquement – module n°1 / « Organisation et conduite du soutien médical embarqué »	68
Stage de formation à l'embarquement – module n°2I / « Pathologie en milieu maritime »	69
Stage de formation à l'embarquement – module n°2M / « Pathologie en milieu maritime »	70
Cursus de formation des médecins des forces sous-marines	71
Cursus de formation des infirmiers anesthésistes des forces sous-marines	72
Cursus de formation des infirmiers des forces sous-marines – SNA	73
Cursus de formations des infirmiers des forces sous-marines – SNLE	74
Sécurité sanitaire des eaux en contexte opérationnel	75
Pratique du prélèvement et de l'analyse des eaux destinées à la consommation humaine en contexte opérationnel	76
Technologie des eaux destinées à la consommation humaine	77
Méthode HACCP en restauration collective	78
Gestion du risqué lié aux légionnelles dans les réseaux de distribution d'eaux destinées à la consommation humaine	79
Formation des chirurgiens dentistes de réserve aux aspects spécifiques de l'odontologie militaire opérationnelle	80

### Chapitre 2

#### Formations relatives à la gestion des situations exceptionnelles en France et à l'étranger

Intitulé de la formation	Page
Unité d'enseignement sur la veille sanitaire des risques NRBC	82
Stage de formation des médecins du réseau du système militaire d'observation d'une pandémie (SMOP)	83
Module épidémiologie du CAMMEX	84

### Chapitre 3

#### Formations relatives à la sécurisation de l'exercice professionnel et de la prise en charge du patient

Intitulé de la formation	Page
Formation des techniciens non affectés au dépôt de sang et qui interviennent occasionnellement dans la délivrance de PSL au sein des HIA dotés de dépôt de sang autorisés	86
Soins infirmiers en oncologie	87
Formation aux risques iatrogènes médicamenteux	88
Formation des réservistes aux spécificités de la médecine des collectivités / médecine d'armées	89
Formation aux bonnes pratiques des vaccinations internationales	90
Formation initiale des maîtres de stages universitaires du SSA (anciennement « formation initiale des enseignants cliniciens ambulatoires – ECA »)	91
Formation continue des maîtres de stages universitaires du SSA (anciennement « formation continue des enseignants cliniciens ambulatoires – ECA »)	92

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

**Chapitre 4**  
**Formations relatives à la professionnalisation des fonction-supports**

Intitulé de la formation	Page
Séminaire médico-militaire (anciennement « préparation au concours de responsable de spécialité »)	94
Séminaire de formation des médecins-chefs et infirmiers-majors des CMA en BDD	95
Formation au management hospitalier	96
Formation initiale solde	97
Formation de perfectionnement solde	98
Formation spécialisée de la solde pour les CMA	99

**Chapitre 5**  
**Formations dont le contenu et/ou le public concerné n'entrent pas dans le champ du développement professionnel continu**

Intitulé de la formation	Page
Brevet militaire parachutiste	101
Saut opérationnel à grande hauteur (SOGH)	102
Saut opérationnel à très grande hauteur (SOTGH)	103
Formation des instructeurs aux techniques commando	104
Formation des moniteurs aux techniques commando	105
Formation troupes de montagne été	106
Formation troupes de montagne hiver court	107
Formation perfectionnement montagne été	108
Formation perfectionnement montagne hiver	109
ISTC FAMAS – modules Alpha et Bravo	110



La totalité du catalogue est disponible sur notre site internet où vous aurez tout loisir de rechercher des informations nécessaires concernant la (les) formation(s) qui vous intéresse (NDLR)

## ANTOINE PARMENTIER, bicentenaire de la mort d'un pharmacien des armées illustre.

P. BURNAT\*

Cette année nous célébrons le deux-centième anniversaire de la mort d'Antoine Augustin Parmentier survenue le 17 décembre 1813. Pour le commun, le nom de Parmentier est surtout associé à la pomme de terre et à diverses associations de viandes hachées et de purées. Mais le nom de ce savant mérite bien d'avantage car ce pharmacien des armées a œuvré toute sa vie pour le bien public notamment sa nutrition en périodes de famine, par une approche raisonnée et scientifique. Il a aussi été un précurseur pour les armées que ce soit dans le domaine pharmaceutique, médical ou alimentaire. Au cours de son existence très active, il aura traversé, les règnes de Louis XV et Louis XVI, la révolution puis l'Empire.

Antoine Auguste Parmentier est né le 12 août 1737 dans une modeste famille de drapier à Montdidier, petite ville de Picarde, il est le second de cinq enfants. Son éducation est faite par sa mère et un curé de la paroisse. A treize ans, sachant lire notamment le latin, écrire et compter, il trouve un emploi comme commis à la pharmacie Frison de Montdidier. Bien qu'initialement ce soit plus par nécessité que par vocation, il sera ainsi initié aux différentes activités du métier pharmaceutique notamment les préparations galéniques. Après ces cinq années d'apprentissage, à l'automne 1755, il a 18 ans et part à Paris pour la pharmacie Simonnet, un Picard lui aussi.

Le jeune homme n'a pas les moyens financiers forts dispendieux pour accéder au titre de maître apothicaire et Simonnet qui connaît la pharmacie militaire lui propose de s'engager dans cette voie. La guerre de sept ans contre la Prusse et Frederic II est déclenchée depuis un an et les besoins en garçons apothicaires sont importants. C'est ainsi qu'à 20 ans en 1757, il se présente à l'apothicaire major de l'hôtel royal des Invalides Claude Cadet de Gassicourt qui l'engage comme pharmacien de troisième classe. Parmentier est affectée à l'armée de Hanovre dirigée par Soubise. Il est fait prisonnier après la bataille perdue de Rossbach en Allemagne (5 novembre 1757). Durant cette guerre, il rencontre Pierre Bayen, pharmacien chef de l'armée d'Allemagne qui s'est fait connaître lors de l'expédition de Minorque, qui le remarque

pour son courage, son dévouement pour les blessés et ses compétences. Il est fait pharmacien de deuxième classe puis en 1760 pharmacien aide-major par Bayen. Il est fait prisonnier à cinq reprises mais il est systématiquement échangé. A la cinquième reprise, il est « prisonnier de guerre en liberté conditionnelle » chez Meyer un apothicaire de Francfort avec lequel il sympathise. Le confrère allemand reconnaît toutes les qualités du français à tel point qu'il lui propose sans succès son officine et sa fille pour laquelle le jeune Picard n'était pas insensible. Frederic II lui proposerait même de devenir apothicaire en chef de l'armée d'Allemagne à la place de Margraff, proposition qui peut sembler surprenante mais qui témoigne pour le moins d'une grande reconnaissance de ses capacités, y compris par ses ennemis.

La guerre finie en février 1763, Parmentier a 25 ans, il s'instruit en fréquentant les cours de botanique de Bernard de Jussieu et ceux de chimie de Rouelle usant de son pécule acquis durant la guerre. Le 16 octobre 1766, à 29 ans, il prend ses fonctions de pharmacien gagnant maîtrise à l'hôtel royal des Invalides après avoir réussi le concours, ce mode de recrutement était beaucoup moins fréquent que la cooptation... Il y a un appartement. Mais, s'il note les prescriptions, ce sont les sœurs de la Charité qui les préparent car l'apothicaire est subordonné à leur supérieure.

Parmentier en dehors de ses fonctions pharmaceutiques s'active dans son laboratoire et écrit beaucoup car il cherche à combattre la famine endémique. En 1772, il adresse un mémoire à l'Académie de Besançon qui cherche à répondre à la question « quels sont les végétaux qui pourraient suppléer en cas de disette, à ceux que l'on emploie communément à la nourriture des hommes et quelle en devrait être la préparation ? ». Il gagne le prix de l'Académie et devient apothicaire major des Invalides. Le 7 novembre 1772, la faculté de médecine de Paris lui rend hommage en « approuvant le travail d'un artiste instruit qui a confirmé, par ses expériences, un jugement qui doit être universellement adopté ». Il publie en 1773, ses



\*PG-ISSA

Professeur agrégé SSA

Membre de l'Académie Nationale de Pharmacie

UNMR

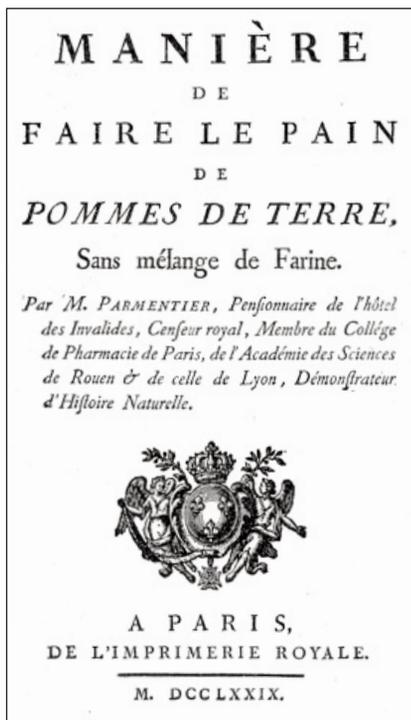
FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



travaux qui lui ont valu le prix « Examen chimique des pommes de terre ». La pomme de terre est arrivée d'Amérique avec les caravelles espagnoles car les indiens des Andes se nourrissaient de ce tubercule connu sous le nom de patata. Elle arrive ainsi en Espagne où elle est cultivée : à partir de ce pays elle diffuse en Europe avec plus ou moins de succès. Elle est surtout utilisée pour nourrir les animaux, les pauvres et les prisonniers, ce qui permet à Parmentier de mieux la connaître notamment lors de son dernier emprisonnement où il en aurait été exclusivement nourri durant 15 jours. Certaines régions françaises comme l'Ariège l'ont adoptée mais elles restent limitées. Afin de promouvoir le tubercule, il organise des soupers aux Invalides avec ses amis où il se transforme en cuisinier et gastronome : la pomme de terre est servie en soupes, en matelote, pâtés, friture, (frites ?), salade, beignet et gâteau économique. Sans oublier des formes plus originales comme du pain, de la confiture, des fromages, des biscuits ou des brioches de pomme de terre. Le pain de pomme de terre est l'un de ses combats car il veut remplacer le froment parfois trop rare et trop cher par le tubercule et il écrit ainsi un ouvrage exclusivement consacré à sa fabrication.

La cohabitation avec les sœurs est difficile car elles veulent conserver la haute main sur les activités pharmaceutiques ce qui n'est pas sans conflits même si Parmentier est relativement conciliant du fait de ses recherches. Mais sous les coups des sœurs pour le chasser, il doit quitter les Invalides le 29 juillet 1774 : il avait réussi sa maîtrise d'apothicaire en mai prévoyant son éviction. Il conserve cependant son logement et une rente. A la mort de sa mère en 1776, sa sœur Marie-Suzanne jeune veuve, vient habiter avec lui aux Invalides. Outre ses activités domestiques, elle assurera le secrétariat et participera aux recherches de son frère et le secondera tout au long de sa vie notamment dans le domaine alimentaire en participant à l'élaboration de recettes de cuisine. Il continue de cultiver aux quatre coins des Invalides des pommes de terre, du maïs et différentes plantes qu'il juge utile à l'alimentation, jusque près du cimetière ce qui lui vaut la colère des pensionnaires qui craignent de finir comme engrais pour les cultures de l'agronome. Il effectue également des travaux sur le pain et la boulangerie afin d'améliorer sa qualité et de donner des modes de fabrication, de panifications, les plus efficaces possibles. Il va également favoriser la qualité du pain distribué dans les hôpitaux, les prisons et

à l'armée. Il utilise largement la boulangerie des Invalides pour étudier et mettre au point les meilleurs modes de fabrication décrits dans « le parfait boulanger ou traité complet sur la fabrication et le commerce du pain » 1778. Avec Louis Cadet de Vaux, il crée même une école de la boulangerie (1780) à l'origine de la qualité du pain français et de sa reconnaissance dans le monde.

Il étudie scientifiquement, la composition, le caractère nutritif, la cuisson et le coût des « soupes populaires » dites à la Runford. Il réalise un ouvrage sur le sujet dans lequel il a notamment ces propos « Le père qui nourrit sa famille par son travail, et cependant sa femme, obligé de soigner ses enfants et de préparer la nourriture de la famille, ne peut elle-même gagner quelque chose. Mais maintenant elle enverra, à midi, l'un de ses enfants chercher la soupe du dîner, et pourra travailler de son côté. Le pauvre trouve donc à la fois dans cette institution, économie d'argent et économie de temps ».



En juin 1779, son ami Bayen, pharmacien en chef des armées, le fait nommer apothicaire-major des hôpitaux de la division du Havre et de Bretagne. Cette même année il publie un mémoire qui le rendra célèbre « examen critique de la pomme de terre ». En 1781 il publie un ouvrage sur « recherches sur les végétaux nourissants, qui peuvent dans les temps de disette, peuvent remplacer les aliments ordinaires » ce qui traduit parfaitement la problématique du savant et du temps à la quête de solutions pour nourrir le peuple avec des moyens peu ou pas encore usités. En 1786, Louis XVI lui accorde deux arpents (10 000m<sup>2</sup> ou 1ha) pour la plantation de pommes de terre dans un terrain particulièrement pauvre, aux Sablons, (métro « Sablons ») à Neuilly. Parmentier réussit malgré tout la culture et offre la veille de la Saint Louis, le 24 août, des fleurs de ses pommes de terre au roi lors de sa



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

promenade dans les jardins de Versailles, celui-ci les accroche à sa boutonnière et en orne la coiffure de la reine. La récolte dépasse ses espérances avec 520 boisseaux récoltés (6.5 m<sup>3</sup>) et on lui permet de passer de deux à trente-sept arpents (18ha). Il fait des semis sur dix-sept arpents sur un terrain à Grenelles.

En pleine révolution, reconnu comme agronome, il devient directeur de la Société royale d'agriculture, il en profite pour publier des instructions sur la culture et l'usage des pommes de terre, du maïs et des engrais. En 1791, il publie un ouvrage de biologie médicale à l'accent très moderne même si les moyens du temps sont très limités « mémoire sur le sang, dans lequel on répond à cette question : d'après les découvertes modernes chimiques et par des expériences exactes, quelle est la nature des altérations que le sang éprouve dans les maladies inflammatoires, les maladies fébriles, putrides et dans le scorbut »

Après la déclaration de guerre en avril 1792 au « roi de Bohême et de Hongrie » le service de santé est dans un état déplorable avec une très forte mortalité sur les champs de bataille : Bayen et Parmentier mettent à jour le règlement concernant « les hôpitaux ambulants et sédentaires du service des armées » (décrets du 21 et 27 avril 1792). L'armée a besoin d'apothicaires : Bayen et Parmentier font les auditions pour les engagements. Les volontaires ont souvent vu leur officine ruinée par le départ de leurs riches clients nobles à l'étranger et par la crise née de la Révolution. Parmentier, comme membre du Conseil de santé, le 12 décembre de cette année là, part dans le sud car il reçoit l'ordre du ministre de la Guerre de réaliser « l'achat des médicaments à approvisionner pour l'armée des Pyrénées, des formations et divisions des pharmacies. De faire ensuite la visite des pharmacies de l'armée des Alpes ». Il est ainsi éloigné de la Terreur. En 1793, il emménage avec sa sœur, Marie-Suzanne 98 rue de Grenelle-Saint-Germain près des Invalides d'où il a été expulsé après 27 ans.

Le très égalitaire décret du 7 août 1793, crée le Conseil de santé. Celui-ci est constitué de trois médecins, trois chirurgiens et trois pharmaciens qui sont Bayen, Bertrand Pelletier et Parmentier qui occupera le poste jusqu'à la suppression du Conseil en 1796. A cet égard une anecdote rapportée par Cadet de Gassicourt lors de son Eloge traduit bien l'esprit de Parmentier qui répond par l'absurde dans la défense toujours d'actualité de la pharmacie

militaire « on me propose lui dit un jour le ministre de l'administration de la guerre de former un conseil de santé qui ne serait composé que de médecins et de chirurgiens sans aucun pharmacien ; vous n'êtes vraisemblablement pas de cet avis, Mr Parmentier ? Non certainement, monseigneur, car j'ai à vous proposer d'exclure du conseil de santé les médecins et les chirurgiens et de n'y admettre que des pharmaciens ».

Les armées et notamment celle d'Italie sont mal pourvues et ont besoin d'une source fiable de médicaments et la Convention entérine le projet des deux chefs de la pharmacie militaire en créant par décret le 21 février 1794 « un magasin de médicaments simples et un laboratoire où l'on préparera les médicaments composés » à la maison militaire du champ de Mars à Paris, c'est l'origine de la Pharmacie centrale des armées. Le Comité de salut public l'envoie en septembre 1794 à Nantes et Lorient « pour continuer les opérations d'approvisionnement de pharmacie nécessaire à l'agence des hospices militaires » puis il est missionné pour cette activité à Genève et Livourne. Dans le domaine pharmaceutique, il écrit, avec les autres membres du Conseil de santé plusieurs « formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la République française » (1793, 1804) et des « code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile et des infirmeries des maisons d'arrêt » 1803, 1807, 1811. Parmentier y décrit les différentes substances utilisables à cette époque pour leur vertus pharmacologiques en trois parties : les substances elles-mêmes (végétales, animales et minérales), les médicaments officinaux et enfin les préparations magistrales. En 1793 il réalise « le formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires de la république française ». Ces documents vu leur qualité et leur modernité ont été largement utilisés et connus sous le nom de « Code Parmentier ».

En mars 1794, Parmentier est suspect comme les autres membres de la Société d'agriculture sans parler des relations privilégiées qu'il avait entretenues avec le roi Louis XVI. Il perd toutes les places qu'il occupe et part pour Marseille en mars 1794 en attendant que la situation se tranquillise un peu, après la mort de Robespierre (27 juillet 1794). Parmentier est membre de l'Institut depuis décembre 1795 dans la section économie rurale et art vétérinaire. Il participe activement à la création de la pharmacie centrale des hôpitaux

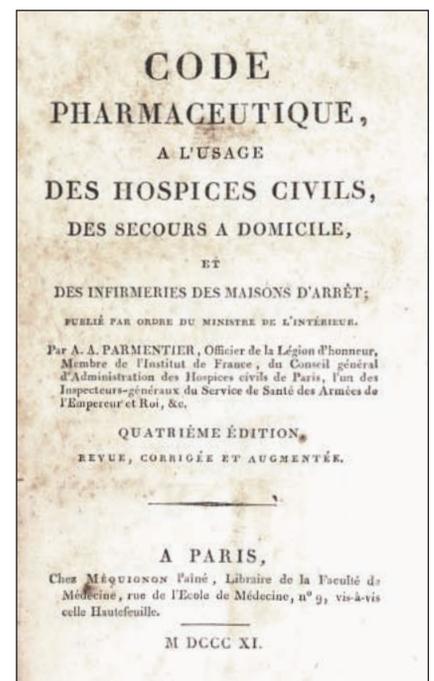
*Note medicative de la nature et des quantités des Médicaments qui doivent composer la caisse de chaque Jour ou d'Ambulance en exécution du Décret jure-vial, Du 14 Février dernier.*

Agaric de Chine	32 grammes
Sulfate de cuivre	32 grammes
Cire blanche	32 grammes
Colophane en poudre	64 grammes
Gel Blanc de myrica grossier	4 Schevres
Alcool	1 litre
Aride de stevens	64 grammes
Liquor minéral acide d'Opium	64 grammes
Calodanum liquide de Joubert	32 grammes
Ammuniac	32 grammes

*Le tout enveloppé ou mis dans des bocaux solidement bouchés et étiquetés, trait flambé dans une caisse à compartiments.*

*Les pharmaciens généraux des services de santé des Armées.*

*Parmentier*



de Paris. Il devient en 1796 inspecteur général du service de santé de l'armée de terre jusqu'à la fin de sa vie. Il s'occupe ainsi de tous les pharmaciens des armées dans différents domaines : discipline, affectations, congés particuliers, licenciements et sanctions. Il est juste mais très rigoureux et ne pardonne pas l'incompétence. Les inspections des ambulances et des pharmacies des hôpitaux militaires font partie de ses attributions. Il inspecte notamment les pharmacies des hôpitaux du camp de Boulogne destiné à envahir l'Angleterre (1803). Il participe également à la définition de l'enseignement des « praticiens des armées » avec les autres inspecteurs dans « vues générales sur les cours d'instruction dans les hôpitaux militaires » présenté en 1796 à l'ouverture de l'École clinique de l'hôpital militaire de Paris (Val-de-Grâce) ».

Le blocus maritime des ports français par la flotte anglaise suite à celui décrété par Napoléon en 1806 se traduit par de graves difficultés d'approvisionnement en provenance des colonies d'Amérique et notamment en sucre de canne. Outre son intérêt dans la confiserie et la pâtisserie, le sucre est un élément indispensable à la fabrication des sirops thérapeutiques très utilisés à l'époque. Parmentier relève avec d'autres le déficit de remplacer cette source lointaine par d'autres plus disponibles et il propose notamment le sirop de raisin dont la culture est abondante en France dans son « traité sur l'art de fabriquer les sirops et les conserves de raisins, destinés à suppléer le sucre des colonies dans les principaux usages de l'économie domestique » en 1810. A cette époque, l'usage de la betterave comme source de sucre est également d'actualité suite notamment aux travaux du pharmacien allemand Marggraf. Napoléon, convaincu de l'intérêt de la betterave prescrit par décret en mars 1811 la mise en culture de 32 000ha de betteraves, la création de six écoles de sucrerie. Le raisin ne deviendra pas la source primordiale de sucre malgré les efforts de Parmentier.

Parmentier est également un promoteur oublié dans le domaine de la vaccination contre la variole mis au point par Jenner en 1796. Dès 1801, il rédige et signe au nom du Comité général de bienfaisance dont il fait partie un rapport sur « l'inoculation gratuite de la vaccine aux indigens » destiné à Chaptal alors ministre de l'intérieur. En 1811, après la Grande Armée c'est l'ensemble de l'armée impériale qui sous l'action de Coste, Percy et Parmentier qui est vaccinée.

Il est le premier pharmacien des armées de Napoléon depuis le 21 septembre 1800, mais ne partage pas ses besoins de conquêtes et son faible intérêt pour les blessés. Celui-ci le nomme cependant directement officier de la Légion d'honneur (3 juillet 1810) et à la plus grande estime pour le vieux pharmacien militaire mais ne l'anoblira pas comme d'autres. Il participe activement à organiser l'approvisionnement en médicaments des armées de l'Empire en campagne souvent loin de leur source de ravitaillement et définit les médicaments de première urgence et les caisses qui doivent les contenir à l'origine du « ravitaillement sanitaire en OPEX ».

Il travaille et écrit (quatrième édition du Code pharmaceutique en 1811 et le « maïs ou blé de Turquie, apprécié pour tous ses rapports » en 1812) jusqu'à son décès de tuberculose le 17 décembre 1813 à l'âge de 76 ans. Il est enterré le 21 décembre au cimetière du père Lachaise

Philanthrope particulièrement modeste et polyvalent, même si Antoine Parmentier est considéré un agronome qui popularisera la pomme de terre, il fut avant tout et durant toute sa vie un pharmacien des armées. Ainsi il eut un rôle majeur pour les armées dans le Conseil de santé et comme inspecteur général, durant la Révolution et l'Empire.

Une salle d'exposition lui sera consacrée durant le mois de novembre 2013 dans le cadre du musée du Val-de-Grâce.

Anne Muratori-Philip Parmentier. Plon, 2006.  
Ivan Ricordel. Antoine-Augustin Parmentier. Cinq siècles de pharmacie hospitalière 1495-1995. 1995, 329-337. Ed Hervas.

Olivier Lafont. Parmentier. Au-delà de la pomme de terre. Ed Pharmathèmes. 2013.

Michel Bertrand. Antoine Augustin Parmentier un pharmacien illustre. Thèse docteur en pharmacie. Toulouse. 1987.

<http://apothicaire.armee.pagesperso-orange.fr/>  
<http://www.biusante.parisdescartes.fr/parmentier/>



# LE CHEVAL D'OUESSANT, AUXILIAIRE DES PHARES ET BALISES

F.H. BOLNOT<sup>1</sup>

*Sous l'Ancien Régime, les feux et le balisage des côtes françaises étaient gérés par divers organismes, privés ou public. Cette situation posait problème, notamment en temps de guerre, l'allumage ou l'extinction des feux ne pouvant dépendre d'initiatives locales. La Révolution française créa en 1791 un service unique de signalisation maritime nationale. La loi du 15 septembre 1792 confia la surveillance des phares et balises au Ministère de la Marine et l'exécution des travaux au Ministère de l'Intérieur.*

*Devant l'accroissement du trafic maritime et la nécessité d'améliorer les performances des dispositifs d'aide à la navigation le long des côtes de France et d'Outre-mer, Napoléon I<sup>er</sup> créa par décret du 7 mars 1806 le Service des Phares et Balises, rattaché à la Direction des Ponts et Chaussées du Ministère de l'Intérieur. Le premier directeur en fut l'inventeur du système d'optique lenticulaire : Augustin Fresnel.*

*Aujourd'hui tous les phares du littoral français sont automatisés, le programme d'automatisation et de télécontrôle s'étant achevé en 2004 avec la fin du gardiennage du phare de Kéréon sur l'île d'Ouessant. Au cours des siècles les gardiens de phares ont eu un rôle capital, souvent héroïque et méconnu. Il n'est que justice de leur rendre hommage.*

*Beaucoup plus modestement et de façon anecdotique, le cheval a pu également contribuer à la sécurité de la navigation. Témoignage sur l'île d'Ouessant.*

## Ouessant

Ouessant (**Enez-Eusa**, « l'île la plus haute » en Breton), est la plus lointaine des îles bretonnes et la plus grande de la mer d'Iroise. Longue de 8 km et large de 4 km, elle est située à une vingtaine de kilomètres de la côte finistérienne (Carte n°1).



Carte n°1 l'île d'Ouessant (finist-air)

Evoquée dès le IV<sup>ème</sup> siècle avant JC par le navigateur grec Pythéas (l'île « *Uxi-sama* »), Saint Pol-Aurélien y fonda un monastère en 517. Le bourg d'Ouessant porte son nom : Lampaul, « l'hermitage de Paul ». L'accès maritime de l'île s'effectue depuis Le Conquet ou Brest : la première ligne régulière fut inaugurée en 1919 (Photo n°1). L'île ne fut électrifiée qu'en 1953.

Ceinturée par des îlots, hauts fonds, écueils et récifs, souvent noyée dans une



Photo n°1 - La Louise service d'Ouessant

brume épaisse et soumise à des vents très violents, Ouessant est redoutée des navigateurs. En particulier durant la période hivernale<sup>2</sup>. « *Qui voit Ouessant voit son sang, qui voit Molène voit sa peine !* » : l'adage peu encourageant témoigne de la réputation des parages. L'île est de plus bordée par de puissants courants : au Nord Ouest le Fromrust et au Sud Est le Fromveur : « *Grande frayeur* » ou « *grand courant* » en breton, le Fromveur, s'engouffrant dans une faille entre Molène et Ouessant, est l'un des courants les plus rapides d'Europe (8 à 10 nœuds). Le dicton « *Nul n'a passé Fromveur sans connaître la peur* » est explicite !

Territoire le plus occidental de France métropolitaine, au carrefour de la Manche et de l'Atlantique, Ouessant occupe une position hautement stratégique pour la

<sup>1</sup> VC® GORSSA

<sup>2</sup> Le climat, de type océanique, est toutefois caractérisé par une température douce, une amplitude thermique extrêmement faible (8 à 10°C), la quasi absence de gelées et une période estivale tempérée et souvent paisible.

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



Carte n°2 - Le rail d'Ouessant



Photo n°3 - Ramassage du goémon

navigation : l'île marque l'entrée Sud de la Manche, face aux îles Scilly balisant l'entrée Nord, côté anglais.

#### Le « rail d'Ouessant » (carte n°2)

Il s'agit d'un dispositif de séparation du trafic maritime au large de l'île d'Ouessant. Quotidiennement, 150 à 200 bateaux, dont une dizaine transporte des produits jugés dangereux (pétroliers, chimiquiers, etc.), passent au large de l'île, remontant ou descendant la Manche. Avant la création du rail d'Ouessant, nombre de ces navires empruntaient le passage du Fromveur, certes plus court mais beaucoup plus dangereux.

Créé en 1965, le premier dispositif, proche de la côte, comprenait une zone côtière de 5 milles marins, un rail montant de 4 milles, une zone de séparation de 2 milles et un rail descendant de 4 milles. Du fait d'une surveillance aléatoire, de nombreux navires coupaient à travers le dispositif, le prenant à contresens, circulant dans la zone côtière ou continuaient à emprunter le passage du Fromveur, afin de gagner du temps. Suite à la catastrophe en mars 1978 de l'*Amoco Cadiz*, pétrolier Libérien chargé de 227 000 tonnes de brut qui provoqua sur la côte bretonne une dramatique marée noire, le dispositif a été éloigné de la côte, modifié et complété, sans toutefois donner entièrement satisfaction. Il fut en partie revu après le naufrage de l'*Erika* en 1999, et repositionné en 2003 plus au large que le dispositif d'origine. La voie montante située à 24 milles de l'île est large de 5 milles. Une zone de 5 milles la sépare de la voie descendante, de même largeur. L'éloignement du rail de la côte a été rendu possible grâce aux performances des systèmes modernes de navigation par satellites.

#### L'île des naufrages !

Au cours des siècles d'innombrables naufrages se sont produits dans les parages d'Ouessant, surnommée « l'île de l'épouvante » ou encore « cimetière des navires » par les marins qui n'oubliaient pas de réciter les litanies de la mer en doublant l'île ! Cette sombre réputation n'est pas usurpée à consulter la liste des naufrages répertoriés depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, la mémoire collective n'ayant retenu que les

plus importants ou les plus marquants. Parfois l'anecdote le dispute au tragique. Mais dans tous les cas il s'agit toujours de drames humains. Les habitants de l'île ont payé un lourd tribut au sauvetage des naufragés et ont, à de multiples occasions, fait preuve d'un courage et d'un dévouement exceptionnels. Lors de naufrages la première tâche était bien entendu de sauver les vies humaines. Mais la population de l'île se mobilisait également pour récupérer, si possible, la cargaison du navire et le maximum de débris, exerçant de fait leur « droit de bris », ou « droit de pensé ouessantin » (photo n°2).



Photo n°2 - La récupération des cargaisons des épaves

#### Le droit de bris

Il s'agit d'un droit, aujourd'hui transféré à l'état, en vertu duquel les débris d'un navire appartenant au seigneur sur la côte duquel il s'était brisé ou échoué. En Bretagne il s'agissait d'une prérogative ducal. En 1595 les ouessantins obtiennent le droit de ramasser les épaves (le « pensé ») et le goémon apportés par la mer sur les côtes. En août 1681, une ordonnance de la marine supprime ce droit. Un bureau de greffe chargé de récupérer les marchandises au profit de la couronne est installé sur l'île en 1699. Mais le « droit de pensé » resta inscrit dans la pratique des ouessantins. La récupération des matériaux rejetés par la mer était considérée comme normale, au même titre que le ramassage du goémon sur le littoral (photo n°3). La puissance publique, monarchie, empire ou république, s'est montrée relativement impuissante à lutter contre cette pratique. Fait social particulièrement ancré, le droit de bris était également un élément essentiel de l'économie insulaire, particulièrement précieux compte tenu de la pauvreté de l'île. Sur les épaves tout était récupéré, à condition de faire vite afin de soustraire les prises à la

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

vigilance des agents de l'état ! Le bois étant une denrée particulièrement rare à Ouessant, la plupart du bois utilisé dans l'île pour la construction ou le mobilier provenait des épaves des navires. Les mâts sciés dans le sens de la longueur devenaient des poutres, les membrures servant dans les charpentes, les planches transformées en meubles pour servir de cloisons intérieures, etc. Mais les cargaisons pouvaient s'avérer encore plus intéressantes : denrées exotiques, métaux précieux, produits commerciaux divers... Une véritable aubaine pour l'économie locale.

Pilleurs d'épaves et naufrageurs ! Une sinistre réputation qui a entaché Ouessant et plus globalement tout le Nord Finistère. Les mythes sont tenaces et les légendes supposées les fonder franchissent les siècles... sans qu'aucune preuve ne vienne les accréditer. Aucun travail historique, aucun témoignage de marin ne mentionne un quelconque feu allumé volontairement pour provoquer un naufrage sur les côtes bretonnes.

Le droit de pensé est une vieille habitude insulaire qui a traversé les siècles, la mer apportant encore régulièrement son lot de matériaux divers. En décembre 1978, c'est un cargo soviétique chargé de planches, le **Vostok**, qui désarrime sa cargaison au large d'Ouessant, fournissant ainsi une grande quantité de bois aux habitants de l'île. Dans certains cas la cargaison a pu s'avérer encore plus intéressante :

2 novembre 1903. Le cargo à vapeur **Vesper**, venant d'Oran et à destination de Rouen, se perd dans la brume et s'échoue à la pointe Pern à Ouessant (Photo n°4). Tous les marins sont sauvés mais la cargaison est perdue : des **fûts de vin de 600 litres** ! Quarante s'échouent sur l'île et sont récupérés par la population, donnant lieu à des scènes de beuverie homériques. Les autres, environ trois cents, s'éparpillent de Molène jusqu'à la plage de Santec, à l'ouest de Roscoff, privilégiant particulièrement l'Aber-Wrac'h. La fête va durer des semaines sur toute la côte du Nord Finistère malgré l'intervention des douaniers et des gendarmes.

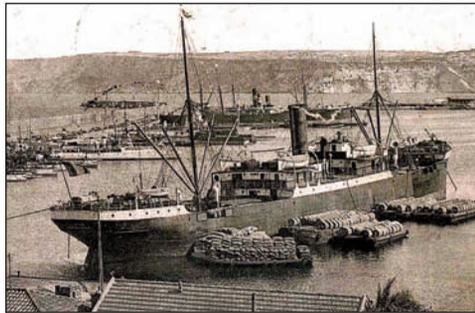


Photo n°4 - Le Vesper

7 février 1918. Le voilier scandinave **Martin Gust**, parti des Antilles pour Bordeaux et chargé de **barriques de rhum**, est attaqué à bout portant par un sous marin allemand. L'équipage quitte le navire, prêt à couler, qui dérive seul jusqu'à Ouessant... où le rhum coulera à flot, provoquant trois décès. Les barriques récupérées et cachées par les îliens seront finalement réquisitionnées par la Royale et transportées à Brest sur le remorqueur *l'Infatigable*.

Aujourd'hui les containers échoués ont remplacé les barriques de vin ou les tonneaux de rhum échappés des épaves :

Mars 1990. Le cargo **Ming Glory** perd des containers dans la tempête. Eventrés, ils laissent échapper des centaines de tongs taiwanaises et de chaussures de sport qui flottent jusqu'à la côte. Une foire au troc est organisée à Lampaul pour tenter de reconstituer les paires. Le droit de pensé ne sera pas contesté par l'administration !

Les plus anciens naufrages répertoriés avec précision remontent cependant au début du 16<sup>ème</sup> siècle, certains faisant suite à des combats contre des navires anglais. A partir du 18<sup>ème</sup> siècle ils se succèdent à rythme élevé et les pertes humaines sont considérables, notamment au cours des « batailles d'Ouessant » en 1778, 1781 et 1794 pour les navires de guerre (Photo n°5).

Mais c'est le développement de la marine à vapeur, des voyages intercontinentaux et le désir de performance qui conduisit à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle à une recrudescence très nette des accidents, les navires empruntant les routes les plus ra-



Photo n°5 - La bataille d'Ouessant-27juillet 1778

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

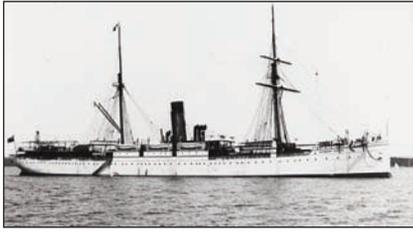


Photo n°6 - Le Drummond Castle



Photo n°7 - Rose Héré



Photo n°8 - L'hélice du Drummond Castle



Photo n°9 - Le cimetières des anglais à Molène

pides et prenant de fait des risques importants. Temps de brume, trafic intense, navigation à l'estime, absence de phares : après 1850 les naufrages se multiplient et les épaves s'accumulent autour d'Ouessant. Dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, il y aura en moyenne plus d'un naufrage par an. La plupart du temps il s'agira de navires de fort tonnage.

En 1871, pendant le siège de Paris, un troupeau de 4 500 **bovins** est constitué pour tenter de ravitailler la capitale. Rassemblés à Orléans, puis Laval et enfin Landerneau, dans des wagons exposés au froid et sans nourriture, les animaux périssent en masse. Pour éviter la propagation d'une épidémie dans le cheptel, les 2 000 bovins subsistants sont transportés à bord d'un navire et coulés à coups de canon au large d'Ouessant. Pas de survivants connus.

21 mai 1886. Le vapeur **La Ville de Palerme** s'échoue sur les rochers d'Ouessant et se disloque. Les ouessantins récupéreront de nombreux matériaux dont une grande glace, portant le nom du navire, qui ornera au début du 20<sup>ème</sup> siècle la salle du restaurant de l'île.

### Le naufrage du Drummond Castle

Depuis le 16 juin 1896, un paquebot anglais, le **Drummond Castle**, repose par 65 mètres sur un fond de sable dans le Fromveur, entre Molène et Ouessant. Le vapeur de 3 633 tonnes en provenance de Capetown se dirigeait vers l'Angleterre (Photo n°6). A bord, essentiellement des hommes d'affaires et des familles de planteurs d'Afrique du Sud. Dans la nuit du 15 au 16 juin, navigant à l'estime à travers une brume épaisse, le paquebot qui se trouve hors de sa route tire droit vers la Chaussée des Pierres Vertes et éventre sa coque sur des récifs au Sud d'Ouessant. Le navire s'engage dans le passage du Fromveur et sombre en moins de 15 minutes sans qu'aucun canot ne puisse être mis à l'eau. Le naufrage fit 248 morts et il n'y eut que trois rescapés. La plupart des passagers étaient couchés dans leur cabine. La catastrophe n'eut pas de témoin à terre et aucune alarme ne fut donnée. Le 17 juin au matin des corps sont découverts par des pêcheurs et deux des rescapés sont ramenés à Molène. Pendant des jours la mer rendra des dizaines de ca-

davres sur les grèves des deux îles. Le bois étant une denrée rare, seuls les premiers corps, puis ensuite les femmes et les enfants, seront placés dans des cercueils. Ensuite, les autres seront inhumés dans des draps et un carré de toile à voiles. Les molénais et ouessantins feront preuve de beaucoup de courage dans la recherche d'éventuels survivants, puis de compassion, de dévouement et de générosité malgré leur grande pauvreté, pour offrir à tous les morts un traitement, des funérailles et une inhumation dignes. Cette attitude fut saluée par les familles des victimes et les autorités anglaises. En 1897 une souscription volontaire fut lancée en Angleterre. Les fonds recueillis, remis par la Reine Victoria avec ses félicitations personnelles, permirent la construction de la flèche de l'église Saint Pol-Aurélien à Ouessant. Molène reçut en remerciement une citerne, un calice en vermeil et une horloge pour l'église. Le 27 avril 1897, des distinctions britanniques et françaises furent remises aux habitants qui s'étaient particulièrement distingués, comme ce sera également le cas lors du naufrage du Vesper en 1903 (Photo n°7).

Une conséquence du naufrage de 1896 sera la construction du **phare de la jugement** en 1904.

L'épave du *Drummond Castle* fut découverte et gravement détériorée dans les années trente par une société italienne de ferrailage d'épaves, puis redécouverte en 1979 par un plongeur (Photo n°8). Un musée a été consacré au *Drummond Castle* à Molène. En 1996, le centenaire du naufrage fut commémoré en présence de descendants des rescapés et d'officiels français et anglais. Un drapeau anglais fut offert aux îles par la Reine Elisabeth.

Ce drame, romancé par Henri Queffelec dans son ouvrage « *Les îles de la miséricorde* » paru en 1974, a profondément marqué la mémoire collective des îles. Le « *cimetière des anglais* » fait toujours l'objet des soins attentifs des molénais (Photo n°9).

14 Août 1908. Le **Néréo**, navire autrichien transportant du charbon entre Swansea et Trieste s'échoue au Nord d'Ouessant sur les rochers de l'île de Keller. **Le chat** du commandant est sauvé ! Il serait à l'origine de la population féline de l'île, aux couleurs particulières.

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

6 mai 1924. **L'île d'Ouessant**, bâtiment assurant le transport de passagers et de courrier entre Brest, Le Conquet, Molène et Ouessant heurte une roche et coule devant la baie de Lampaul (Photo n°10). Tous les passagers et l'équipage seront sauvés... Y compris **une vache** qui faisait partie du voyage et qui gagna l'île à la nage. A la grande surprise des riverains !



Photo n°10 - Le vapeur postal Ile d'Ouessant

### Les moutons d'Ouessant

30 octobre 1936. Le vapeur grec **Myconos** s'échoue sur un récif. L'équipage est sauvé ainsi que des **béliers mérinos**, recueillis dans une ferme près du lieu du naufrage. Ces moutons blancs auraient progressivement remplacés sur l'île les moutons de la race d'Ouessant. Noirs et de petite taille (42 à 48 cm), d'un poids de 13 à 18 kg, les moutons ouessantins appartiennent à une race considérée comme la plus petite au monde (Photo n°11). En 1900, elle comptait plus de 6 000 individus sur l'île. Sans nier le rôle joué par les mérinos du Myconos, il semblerait que l'extinction progressive de cette race locale soit principalement due aux croisements effectués sur l'île, dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, avec des races continentales (les moutons blancs des monts d'Arrée) ou anglaises. Aujourd'hui la race n'est pas éteinte grâce notamment aux efforts de quelques ouessantins pour la pérenniser.

24 janvier 1976. Le pétrolier libérien de 278 000 tonnes **Olympic bravery** s'échoue sur la côte nord de l'île. Fort heureusement il est vide, mais son fioul de propulsion souille 4 km de littoral.

28 avril 1979. Deux pétroliers, le **Gino** et le **Team Castor** se heurtent. Le Gino chargé de 40 000 tonnes de pétrole raffiné git au large d'Ouessant.

### Une carte des épaves

Après des dizaines d'année de recherches historiques et sous marines, deux ouessantins, Georges Pennec et Michel Cloatre, ont dressé une carte des positions authentiques des principaux navires ayant sombré autour de l'île d'Ouessant. Compte tenu de la précision des données l'outil est apprécié des plongeurs férus d'épaves (carte n°3)



Carte n°3 - Les naufrages autour d'Ouessant

### Ouessant, l'île aux cinq phares

#### Signaler les dangers

Au cours des siècles, pour prévenir les dangers et orienter les navires qui longent les côtes de près, des signaux lumineux sont placés près des récifs et dans les estuaires. A l'origine les feux ouverts étaient alimenté par des combustibles traditionnels (bois, tourbe, charbon, etc.). L'huile, le pétrole, puis le gaz et enfin l'électricité ont progressivement équipé les phares, alors que les systèmes optiques devenaient de plus en plus sophistiqués, permettant ainsi d'augmenter considérablement les portées lumineuse et géographique. Aujourd'hui la modernisation des installations repose sur l'emploi des énergies renouvelables et l'automatisation.

#### Le phare d'Alexandrie

Construite au début du 3<sup>ème</sup> siècle avant JC sur l'île de Pharos en Egypte par Ptolémée, cette tour de plus de 130 mètres abritait un feu à l'air libre dont la clarté la nuit et la fumée le jour guidaient les navigateurs (Photo n°12). Opérationnel pendant 16 siècles, il disparu dans un tremblement de terre en août 1303. Ses ruines ont été découvertes sous les eaux du port d'Alexandrie. C'est l'une des sept merveilles du monde.

#### Cordouan et la lentille de Fresnel

S'il est possible qu'à l'époque de Charlemagne une tour à feu se soit élevée devant la pointe de Grave, c'est en 1611 que sera allumé, après 27 ans de travaux, le premier phare de France, édifié à l'embouchure de la gironde : **Cordouan**, le « *phare Roi* », le « *Versailles de la mer* » (Photo n°13). En 1823, il est équipé du premier appareil lenticu-



Photo n°11 - Moutons d'Ouessant



Photo n°12 - Le phare d'Alexandrie. Monnaies du 2<sup>ème</sup> siècle

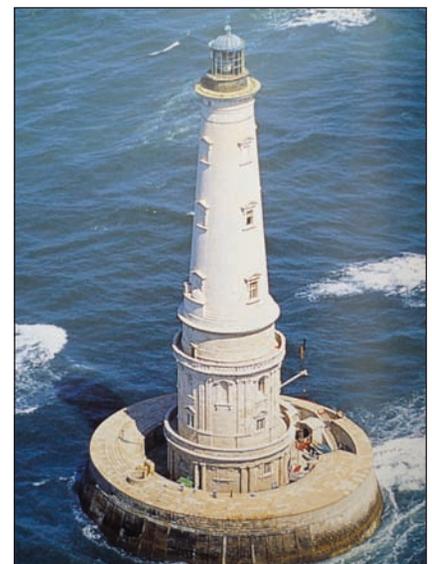


Photo n°13 - Le phare de Cordouan



Photo n°14 - Augustin Fresnel

laire mis au point par l'ingénieur **Augustin Fresnel** (1788-1827) (Photo n°14). Si les côtes de France étaient relativement peu éclairées jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, contrairement aux îles Britanniques, l'invention de Fresnel va permettre de renverser la situation et faire de la France la référence mondiale en termes de signalisation maritime (Photo n°15). La construction des phares va alors connaître un essor considérable.

Sur les côtes du Finistère, il semble que le premier feu ait été allumé au 14<sup>ème</sup> siècle sur l'une des tours de l'abbaye de Saint Mathieu. Mais c'est à **Ouessant** que le premier phare fut érigé.

alimenté par le réseau électrique en 1957. En 1944, les allemands en fuite minent le phare, mais un déserteur permit aux gardiens d'éviter sa destruction. Entièrement automatisé et équipé d'une optique performante, le télécontrôle s'effectue aujourd'hui à partir du phare du Créac'h.

*Portée lumineuse de 24 milles. Deux éclats rouges toutes les 20 secondes.*

#### Le phare du Créac'h

En 1857, il est décidé de doubler l'efficacité du Stiff par la construction d'un second phare au Nord Ouest de l'île, sur la pointe du **Créac'h** (« *Promontoire* » en Breton) (Photo n°17). Allumé le 19 décembre 1863, il fut électrifié le 4 novembre 1888 et renforcé par un feu éclair en 1901. Il sera modernisé à plusieurs reprises. Le nouveau feu installé en 1937 lui permet de garder son statut de phare le plus puissant du monde. Equipé de lampes au xénon en 1971, il reste le plus puissant d'Europe et balise le rail d'Ouessant, grâce notamment à son système unique de quatre lentilles disposées sur deux niveaux. En 1987 un système d'éclairage est installé au sommet de l'édifice afin de protéger les oiseaux migrateurs. Tous les phares de l'île sont télécontrôlés à partir du Créac'h.

*Portée lumineuse de 80 milles. Deux éclats blancs groupés toutes les 10 secondes.*

#### La trompette à air

La brume épaisse étant à l'origine de nombreux naufrages malgré la signalisation optique, le Créac'h sera équipé d'une trompette à air comprimé installée au pied du phare en 1866, sur un îlot relié par un pont. Actionné depuis le phare, un dispositif achemine l'air jusqu'à la corne, émettant un son puissant de 2 secondes toutes les 10 secondes, rappelant un meuglement de bovin ; d'où son appellation de « *vache à Gibois* », du nom du chef des gardiens. Sa portée limitée n'empêchera pas le naufrage du *Drummond Castle* en 1896. Le système sera abandonné et en 1900 une nouvelle sirène installée sur la galerie du phare. Un radio phare et une puissante corne de brume portant à environ 18 km viendront ensuite compléter l'équipement. En 1985 deux vibrateurs sont placés en terrasse.

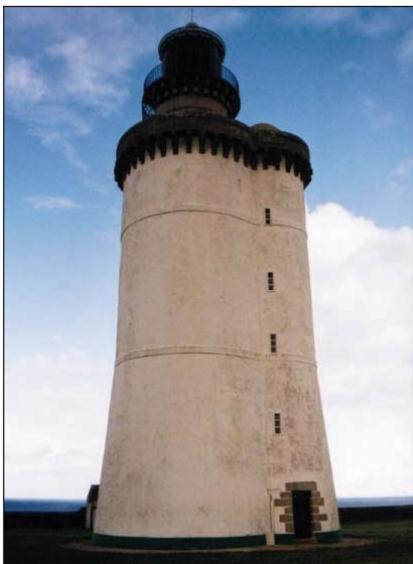


Photo n°16 - Le phare du Stiff



Photo n°15

#### Le phare du Stiff

En 1695, afin d'assurer la sécurité des vaisseaux entrant dans la Manche, Vauban fait ériger une tour à feu à la pointe Nord Est d'Ouessant, sur une falaise dominant l'île : **le Stiff** (Photo n°16). A l'origine, la tour, alimentée en « *charbon de terre, bois de corde et fagots* » par mer depuis Brest, est utilisée entre octobre et mars. Le feu est allumé en 1700, mais faute de bois et d'argent, vers 1720 il fonctionne de façon aléatoire et doit finalement être restauré. A la fin du 18<sup>ème</sup> siècle les feux seront allumés toute l'année. En 1782, le système d'éclairage utilise un réverbère à huile placé dans une lanterne close. En 1820 il est équipé d'un grand réflecteur de type Sangrain et d'une optique de feu fixe de premier ordre en 1831. Le Stiff a fonctionné au pétrole avant d'être



Photo n°17 - Le phare du Créac'h

### La cloche sous marine

Construite à partir de 1909, elle était située sur un promontoire face au phare, la « *roche-à-pic* ». Une poutre métallique d'une trentaine de mètres en porte à faux permettait par temps de brume d'immerger une cloche électrique dont les sons étaient captés par la coque des navires équipés d'hydrophones. Ce système complémentaire des signaux lumineux et sonores aériens fut supprimé en 1919, n'ayant pas fait preuve de son efficacité.

### Le phare du Kéréon

Le Kéréon est bâti en pleine mer, dans le passage du Fromveur, sur l'écueil de Men Tensel (« *la pierre hargneuse* » en breton) (Photo n°18). Sa construction fut décidée en 1907 et débuta dans des conditions extrêmes du fait de sa localisation. Au départ simple tourelle munie d'un feu automatique, le projet se transforma en 1910 suite au legs de 585 000 Francs or de Mme Le Baudy, en mémoire de son grand-oncle, Charles-Marie Le Dall de Kéréon. Enseigne de vaisseau dans la Royale, il fut guillotiné sous la terreur le 9 février 1794 à l'âge de 19 ans. Cette somme considérable permit de construire le phare le plus luxueux et le plus cher des côtes de France. Surnommé « le palace », en raison de son plancher en marqueterie d'acajou, de poirier, d'ébène et de ses lambris en chêne de Hongrie, il sera allumé le 25 octobre 1916 après de nombreux accidents et les retards dus à la guerre. Alimenté en pétrole, il est électrifié en 1972 grâce à une éolienne et deux groupes électrogènes. Dernier phare à être érigé en mer et dernier habité au large du Finistère, il est télécontrôlé par le Créac'h depuis le 29 janvier 2004. Une plaque commémorative scellée sur un mur du phare rappelle le don (Photo n°19).

*Portée lumineuse de 17 milles. Blanc et rouge, un éclat long un éclat court toutes les 24 secondes.*

### Le phare de la jument

Après avoir échappé de justesse à un naufrage dans les parages d'Ouessant

en 1878, Charles Eugène Potron, membre de la Société nationale de géographie de Paris, collectionneur de papillons et « *rentier de son état* », s'engage en 1904 à verser 400 000 Francs or pour ériger un phare, à la condition expresse qu'il soit terminé en moins de 7 ans ! Le chantier débute la même année sur le rocher affleurant d'Ar Gazek-Koz (la « *vieille jument* » en Breton), à proximité de la Chaussée des pierres vertes, lieu du naufrage du *Drummond Castle* en 1896. L'allumage du feu a lieu, au prix d'énormes difficultés, le 15 octobre 1911 (presque dans les délais...), mais l'ouvrage est loin d'être terminé et subira d'important dégâts suite à de violentes tempêtes. Il devra être renforcé et consolidé de 1912 jusqu'en 1940 ! La tour fut haubanée en 1934 avec des filins d'acier à l'intérieur de l'édifice. Classé dans la catégorie des « **enfers** », la Jument est l'un des phares les plus emblématiques, rendu célèbre par le film « *l'équipier* », tourné en 2003.

Automatisé en juillet 1999, la Jument est télécommandée à partir du Créac'h. le phare se signale également par sa sirène de brume... bien connue des ouessantins ! (Photo n°20)

*Portée lumineuse de 19 milles. Trois éclats rouges toutes les 15 secondes.*



Photo n°20 - Le phare de la jument

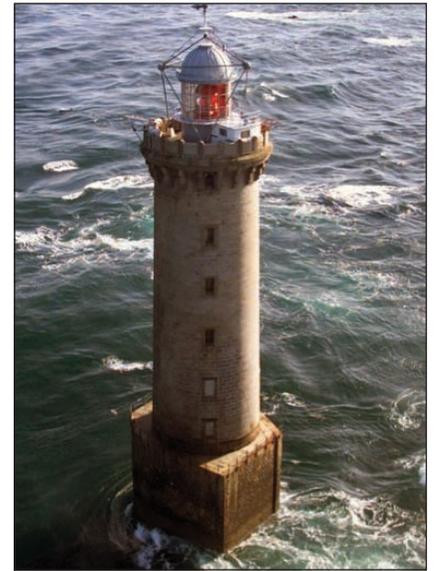


Photo n°18 - Le phare du Kéréon



Photo n°19 - Plaque commémorative, Phare du Kéréon

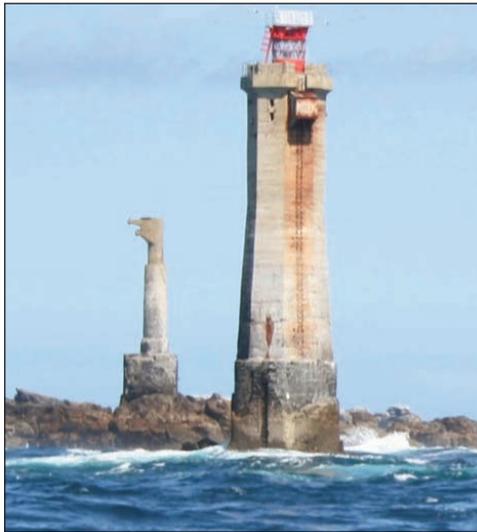


Photo n°21 - Le phare du Nividic

### Le phare du Nividic

Le Nividic est le phare le plus à l'Ouest de la France métropolitaine. Construit au Sud Ouest de la pointe de Pern, entre 1912 et 1936, il fut conçu dès l'origine pour fonctionner de façon automatique, sans gardien. Une station motrice alimentait le phare grâce à un câble électrique supporté par deux pylônes en béton, toujours présents (Photo n°21). Ce système, jouant le rôle de téléphérique, permettait également d'accéder au phare par un système de nacelle pour en assurer la maintenance. En cas de panne, un bruleur à gaz assurait le relai. Une sirène de brume complète le dispositif. En 1943, les câbles non entretenus et rongés par la corrosion se rompent. En 1953 le câble est remis en état mais le système s'avère fragile. Le Créac'h l'alimenta en électricité jusqu'en 1972. Une plate forme est alors construite au dessus de la lanterne pour permettre aux hélicoptères de ravitailler le phare en bonbonnes de gaz. Depuis 1996 le fonctionnement au gaz est abandonné au profit de neuf panneaux solaires et le phare ne porte plus de signal de brume.

*Portée lumineuse de 9 milles. Feu blanc scintillant, neuf éclats en 10 secondes.*

### La tour radar, vigie du rail d'Ouessant

Mise en service en 1982 à la suite des naufrages de l'*Olympic bravery* (1976) et de l'*Amoco Cadiz* (1978), la tour radar, haute de 72 mètres, jouxte le phare du Stiff au point culminant de l'île et veille sur le rail d'Ouessant. Exploitée par le Cross

Corsen, elle dispose de tous les moyens modernes de communication et de surveillance.

### Les chevaux à contribution !

Vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle la machine à vapeur tend à remplacer la voile sur les navires à fort tonnage. Libérés des aléas liés aux vents, paquebots et cargos peuvent effectuer des rotations plus régulières. Ils n'hésitent pas à suivre les routes les plus directes pour gagner quelques heures précieuses sur le voyage et viennent parfois frôler les dangers des côtes. Pris dans la brume il arrive qu'ils évaluent mal leur position et c'est le naufrage. Il importe donc de suppléer la lumière des phares, dont les plus puissants n'arrivent pas à percer la brume, par des signaux sonores que l'on essaye d'établir à proximité des dangers.

Le 20 avril 1866, la Commission des phares approuve un nouveau type d'appareil émetteur de signaux sonores pour les temps de brume et propose d'en faire l'application à l'extrémité Ouest de l'île d'Ouessant. Le système consiste en une trompette fixée au sommet d'un réservoir d'air comprimé qu'alimente une pompe mise en mouvement par deux chevaux. Dans l'état normal de marche du manège, la trompette sonne cinq sons par minute, qui se font entendre pendant trois secondes et sont séparés par des silences de neuf secondes. Placée au sommet du pignon, la trompette peut tourner autour de son axe et balayer l'horizon sur 180 degrés vers l'Ouest.

Le 28 septembre 1866 le montage de l'appareil est terminé dans le bâtiment conçu pour le recevoir. L'administration éprouve les plus grandes difficultés à se procurer les quatre animaux nécessaires au bon fonctionnement de l'installation. A cette époque, les chevaux élevés à Ouessant sont de petite taille, un mètre au garrot, et vivent en liberté. Chaque famille en possède un, rarement deux. Ils seront très vite remplacés par une machine à vapeur.

*« ...Nous n'avons pas pu parvenir à nous procurer des chevaux, ni deux ni quatre, pour les expériences qui devaient avoir lieu aujourd'hui. On nous en fait espérer pour demain, encore faut-il mettre les gardiens constamment en campagne. Le brouillard qui a régné hier et aujourd'hui a empêché de trouver ces animaux qui sont laissés en toute saison en liberté. Chaque propriétaire ne possède qu'un seul cheval qu'il*



# SAC D'INTERVENTION D'INFIRMIER RÉSERVISTE AU CMA DE BESANÇON

C. Lambert\*

## • Genèse

Lorsque j'ai commencé mes activités d'infirmier réserviste au 19<sup>ème</sup> régiment de génie, à Besançon, je partais avec le matériel préparé par l'auxiliaire sanitaire qui m'accompagnait (ou pas), avec le risque de ne pas avoir le nécessaire adapté à ma mission. Lors des soutiens pour plusieurs jours, il fallait passer à l'infirmerie préparer un sac avant de partir et le désarmer au retour (activité chronophage).

Il y a 8 ans, le centre médical de garnison recevait du matériel pour constituer des sacs d'intervention pour les médecins et les infirmiers. Il restait un sac disponible et après discussions avec le médecin chef et les infirmiers du CMG, il a été décidé de constituer un sac pour les réservistes, à charge pour eux de le gérer.

Devant la multiplication du nombre de réservistes et donc du nombre de missions assurées, un 2<sup>ème</sup> sac a été constitué sur le modèle du premier, il y a 2 ans.



## 2) Composition

Pour déterminer la composition du sac, il fallait définir à quoi il allait servir et dans quelles conditions, en tenant compte des dotations du SSA.

Il a été constitué pour couvrir les soutiens ponctuels de niveau 2 ou 3. Les pathologies rencontrées, ainsi que les risques propres à chaque activité soutenue, sont connues. Les plus fréquentes sont :

- la traumatologie du sport et des activités physiques
- les traumatismes sonores aigus
- les malaises
- les problèmes de pied
- les brûlures

Il ne faut pas négliger la prise en charge d'une urgence vitale ou fonctionnelle, comme le coup de chaleur d'exercice ou le polytraumatisé.

Pour rester en conformité avec les décrets de compétence de l'IDE, il a été également décidé de limiter les médicaments injectables à ceux nécessaires à une réanimation conduite par un médecin. Au départ, il n'y avait pas de médicaments per os, mais à l'usage nous nous sommes rendus compte la nécessité d'avoir un antalgique de palier 1.

Voilà les éléments qui ont concourus à la réalisation du sac d'intervention dont voici un tableau de composition.

\*PCN® GORSSA

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

<b>Médicaments injectables</b>	
Adrénaline 5 mg	2 amp
Atropine 1 mg	2 amp
Solumédrol® 120 mg	2 amp
Glucose 30% 10 ml	4 amp
Valium® 10 m	2 amp
Paracétamol injectable 1 gr	1 flacon
Sérum phy 10 ml	4 amp
<b>Médicaments non injectables</b>	
Isocard®	1 flacon
Paracétamol 500mg	16 cps
Biafine®	1 tube
Vaseline	1 tube
Pommade cicatrisante des armées	1 tube
<b>Solutés injectables</b>	
Voluven®	1 flacon
Sérum phy 500ml	2 flacons
Sérum phy 100ml	2 flacons
<b>Antiseptiques</b>	
Bétadine® alcoolique 10 ml	5 dosettes
Bétadine® dermique 10 ml	5 dosettes
Eau oxygénée 10 ml	5 dosettes
Chlorhexidine aqueuse 10 ml	5 dosettes
Éosine 5 ml	5 dosettes
Bétadine® dermique compresses	10
Compresse alcool modifié	10
Bétadine® 10% gel	1 tube
<b>Matériel pour injection et perfusion</b>	
Aiguille IM noires G22x30mm	4
Aiguille IM vertes G21x50mm	2
Troccard rose G18	5
Seringue 2 ml	4
Seringue 5 ml	3
Seringue 10 ml	3
Seringue 1 ml avec aiguille G26	4
Cathéter veineux court G16 gris	2
Cathéter veineux court G18 vert	4
Cathéter veineux court G20rose	2
Micro perfuseur G21	2
Tubulure perfusion avec robinet 3 V	3
Tubulure perfusion simple	3
Pansement type Tégaderm	3
Garrot caoutchouc	2
<b>Matériel pour pansements</b>	
Compresses stériles 7,5x7,5 par 5	10 paquets
Pansement postopératoire petit modèle	5
Pansement postopératoire moyen modèle	5
Set à pansement	1
Sutures adhésives	5
Bistouri E 11	1
Bistouri B 23	1

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

<b>Matériel pour pansements</b>	
Compresse type « Brule stop® » 100x100	2
Compresse type « Brule stop® » 200x200	1
Gants stériles 6.5, 7.5, 8	1 paire de chaque
Pansement hydrocolloïdal pour ampoules	10
Compresse type "Coalgan®"	5
Pansements type « pansement à injection »	30
Pansement multi extensible moyen modèle	10
Adhésif 10cmx10 m type « Méfix® »	1
Sparadrap 2cm	1 rouleau
Perce ongle (électrocautère)	1
Paire de ciseaux type « Mayo »	1
Pince à disséquer	1
Pansement absorbants	2
Compresse non stériles	1 paquet
Pansement type C	1
<b>Matériel pour immobilisation et traumatologie</b>	
Pansement compressif israélien	2
Pansement modèle 95	1
Cold pack	2
Attelle aluform bras	1
Attelle aluform poignet	1
Attelle de doigt PM, MM, GM	1 de chaque
Collier cervical rigide	1
Bandes crêpe 7 cm et 10 cm	2 de chaque
Bandes crêpe 20 cm	1
Bandes cohésives 2.5cm, 5 cm, 10 cm	1 de chaque
Écharpe triangulaire immobilisation	2
Elastoplaste 6 cm et 10 cm	1 de chaque
<b>Matériel de soins divers</b>	
Compresse ophtalmologiques	4
Dosettes pour lavage oculaire	10
Bouchons anti bruit	1 jeu
Gel hydroalcolique	1
stéthoscope	1
tensiomètre	1
thermomètre	1
otoscope	1
Lecteur de glycémie	1
Abaisse langue bois	5
Ciseaux type « Gesko® »	1
Rasoirs U.U.	2
Couverture de survie	2
Garrot tissé	1
Protection pour bouche à bouche	1
Canule de Guedel	1
<b>divers</b>	
inventaire	1
Marqueur indélébile	1
Sacs poubelle	3
Brassard infirmier	1

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

Il manque actuellement un contenant OPCT, que la rédaction de l'article a mis en lumière ; Cet oubli va être corrigé.

Le matériel est réparti dans des pochettes de couleur, correspondant à une utilisation précise. (Ex. : la pochette bleue contient le nécessaire à perfuser).



Ce sac est prévu pour être dans le véhicule de secours, car, vu son poids, il ne peut être porté à dos d'homme que sur une faible distance.

Comme nous partons toujours avec un véhicule d'évacuation, celui-ci est équipé d'un EVS (ensemble pour véhicule sanitaire) qui comprend :

- un obus d'O<sub>2</sub> à 300 bars, avec son sac de transport avec, ajouté par le CMA : un ballon type « BAVU<sup>®</sup> », un masque facial, un nécessaire à aérosol, une canule de Guedel, un masque à O<sub>2</sub> et un masque à haute concentration.
- un défibrillateur semi automatique (DSA)
- un matelas immobilisateur à dépression, et sa coque de sauvetage
- une attelle cervicothoracique Type KED
- un plan dur type « Baxstrap<sup>®</sup> », avec fixateur de tête et collier cervical, pour traumatisé du rachis

Un certain nombre de matériel, comme un aspirateur de mucosité manuel, des attelles de genou et de cheville, ainsi qu'une paire de béquilles, peuvent équiper le véhicule.

En effet, pour les soutiens sanitaires, le médecin chef désigne les moyens majeurs à mettre en place: les personnels, le véhicule et les lots EVS ou EVM. Le reste des petits matériels et autres sont à la charge du Chef d'équipe du soutien sanitaire. (le plus vieux dans le grade le plus élevé).

En cas de soutien avec déplacement à pied (type compagnie de marche, GAM,...) les éléments pour les prises en charge vitales, seront intégrés au sac vie de l'infirmier.

### 3) Gestion

Le premier problème rencontré est la gestion des péremptions. Pour le régler, un tableau « Excel<sup>®</sup> » a été créé, avec la liste de tous les produits et matériels composant le sac. Sur chaque ligne de ce tableau, on trouve la date de péremption, puis le produit, sa quantité, et le numéro de lot. Ce tableau est classé par date de péremption, de la plus courte à la plus éloignée.

Exemple :

péremption	Produit	quantité	Lot
31/03/2013	Pommade cicatrisante des Armées	1	S059
31/05/2014	Bétadine <sup>®</sup> 10% gel	1	313382

A chaque renouvellement de produit ou de matériel, la date de péremption et le n° de lot sont modifiés et le trieur « Excel<sup>®</sup> » fait le reste pour le classement. Si pour un article, il y a plusieurs dates de péremption, c'est la plus courte qui est retenue dans le tableau.

Les numéros de lots apparaissent pour faciliter un éventuel retrait, en cas d'alerte de l'ANSM.

Ce tableau est facilement accessible sur le réseau informatique de l'AMA de Besançon Joffre, dans les dossiers partagés des infirmiers.

Du fait d'un certain nombre d'intervenants, des règles ont été définies pour l'utilisation du sac :

- le personnel partant en mission avec le sac est responsable de son contenu. A lui de s'assurer qu'il est opérationnel, avant le départ.

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

- Au retour de mission, le personnel doit assurer l'entretien du sac et le reconstituer, s'il a utilisé un produit ou un matériel, ou signaler s'il a un problème. Il doit également mettre à jour le tableau des péremptions
- 1 fois par trimestre, le sac et le tableau des péremptions sont vérifiés.

Cette gestion n'est pas toujours aisée, à cause :

- d'un manque de temps, lors des préparations ou des retours de mission
- d'une indisponibilité du produit à remplacer, à la pharmacie du CMA
- d'un manque de motivation pour les tâches « annexes » de certains personnels de réserve.

Cependant, avec les règles définies pour la gestion, le sac est, de façon quasi permanente, opérationnel.

#### 4) Conclusion

Depuis la création du premier sac, ce système a prouvé son intérêt, sa facilité d'emploi et s'est évolué. Pour qu'il demeure pérenne, il faut imposer des règles de gestion stricte et responsabiliser tous les utilisateurs du matériel

Tous mes remerciements à l'ICN TE-KATH (AMA Joffre, CMA Besançon)

\* \*  
\*



## LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU DANS LE SERVICE DE SANTE DES ARMÉES

C. STEENMAN \*

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est inscrit dans le code de la Santé publique et découle de la loi HPST du 21 juillet 2009

La mise en place du DPC dans le service de santé des armées (SSA) se fait en tenant compte de ses propres « spécificités ».

Ce DPC réunit dans un concept commun l'analyse des pratiques professionnelles et l'acquisition et l'approfondissement des connaissances et des compétences.

Il constitue une obligation à laquelle chaque professionnel de santé (PS) doit souscrire dans le cadre d'une démarche individuelle permanente, en participant chaque année à un programme de DPC collectif annuel ou pluriannuel.

Les dispositions relatives au DPC s'appliquent à l'ensemble des professionnels de santé et concernent donc les praticiens et les personnels paramédicaux du SSA.

Cette participation des PS à un programme de DPC s'inscrit dans une dynamique d'amélioration de la qualité de la sécurité des soins, visant à une optimisation de la prise en charge des patients, ainsi qu'à la prise en compte de priorité de santé publique et de la nécessaire maîtrise médicalisée des dépenses de santé.

Chaque année, le Ministre de la défense arrête, conjointement avec le Ministre chargé des affaires sociales et de la santé, les orientations nationales de DPC spécifiques au SSA.

Pour l'année 2013, les orientations nationales de DPC au titre du ministère de la défense sont regroupées en 4 chapitres :

- Orientation n° 1 : Contribuer à la préparation médicale dans cadre opérationnel et aux spécificités d'exercice du SSA
- Orientation n° 2 : Contribuer à la gestion des situations exceptionnelles en France et à l'étranger

- Orientation n° 3 : Contribuer à la sécurisation de l'exercice professionnel et de la prise en charge des patients
- Orientation n° 4 : Contribuer à la professionnalisation des fonctions support

Les obligations des PS du SSA en matière de DPC sont donc remplies en suivant ces orientations (Ou les 6 orientations définies au titre du ministère des affaires sociales et de la santé. Cf. arrêté publié au JO)

Les réservistes peuvent et doivent bénéficier du DPC comme les personnels d'active, à condition que cela corresponde aux besoins du service, selon la même procédure que les personnels d'active.

Ils doivent pour cela s'adresser au BORH de leur Direction régionale de rattachement

Un accord cadre de coopération signé le 17 avril 2013 par le Directeur du SSA avec l'ANFH va permettre de développer et de rationaliser les capacités de formation du SSA, en s'appuyant sur l'expertise de cet organisme en matière de formation des paramédicaux.

Enfin, les personnels réservistes de la filière administrative continueront bien sûr à bénéficier du classique « plan de formation annuel ».



\*MCS, DCSSA

# LA RETRAITE DES RÉSERVISTES\*

## 1. Avant 1999

Les cotisations des réservistes alimentaient le budget des charges communes, sur lequel était pris en charge notamment les retraites tout en sachant que ces cotisations n'étaient pas affectées à un ministère donné.

L'administration voulant améliorer la situation des réservistes a modifié les textes.

## 2. Loi « réserves » d'octobre 1999

La loi n° 99-894 du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense, entrée en vigueur le 24 octobre 1999, a modifié l'article L.2 du code des pensions civiles et militaires de retraite (CPCMR). Elle a permis d'inclure parmi les ressortissants de ce code « les militaires servant au titre d'un engagement à servir dans la réserve opérationnelle (ESR) ou au titre de la disponibilité ». Ainsi les réservistes rejoignent les militaires de carrière et ceux servant sous contrat en tant que ressortissant de ce code.

Ce droit s'applique à trois types de population :

- Le fonctionnaire civil, qui effectue des périodes, enrichit sa pension y compris avec les services bonifiés : solde à l'air, solde à la mer et subaquatique.
- L'ancien militaire (dont la pension est suspendue lorsque les convocations militaires sont supérieures à 30 jours) augmente sa pension quand il est convoqué en sachant qu'il est tenu compte de son ancienneté dans le grade mais aussi de l'indice de son nouveau grade s'il est promu.
- Le salarié de droit privé ou celui qui travaille dans un EPIC recevra, quelques mois après sa fin de carrière de réserviste, une attestation d'affiliation rétroactive qui recensera l'ensemble de ces activités depuis fin 1999. Il doit communiquer l'attestation à sa caisse de façon à permettre la prise en compte de ses mois ou années d'affiliation (article L.172-1 A du CSS sur la coordination entre divers régimes). La prise en compte s'effectue à durée égale (la durée d'affiliation à un régime est assimilée à une durée d'affiliation dans l'autre régime selon l'article R. 172-12-1 CSS).

Le principe du calcul de la retraite est de faire le bilan de la durée de service du militaire à la fin de son engagement.

Actuellement pour obtenir une pension militaire, il faut 15 années à temps plein pour obtenir une retraite contre 2 années pour les fonctionnaires.

Si la durée de service est inférieure à 15 ans, aucune retraite de la fonction publique ne sera attribuée, en revanche, ils sont rétablis à titre rétroactif à l'assurance vieillesse du régime général de sécurité sociale et à l'institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC). Ils bénéficient des retraites de ces régimes, selon leurs règles propres, comme s'ils y avaient toujours été affiliés (article D. 173-16 du code de la sécurité sociale (CSS)).

Il s'agit de reverser au régime général via l'agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS)<sup>1</sup> les cotisations retenues sur les soldes des militaires ainsi que les cotisations de son employeur, toutes deux primitivement versées au compte d'affectation spécial (CAS) pensions.

Pour le réserviste la durée de service effectif n'atteint généralement pas les 15 ans de service effectif et, de ce fait, l'affiliation rétroactive est la mesure appliquée.

Dans tous les cas l'affiliation rétroactive sera juridiquement effective une fois que le réserviste a atteint sa limite d'âge ou de service.

Le gestionnaire du GSBdD remettra au réserviste 4 à 6 mois après son départ, son attestation d'affiliation.

L'IRCANTEC est un régime de retraite par points, c'est-à-dire que les cotisations sont converties en points. Le montant des cotisations est pour cela divisé par le prix d'achat du point de retraite. Les points ainsi obtenus sont cumulés tout au long de la carrière.

Lors du départ en retraite, le montant de la pension est obtenu en multipliant le nombre de points accumulés par la valeur de liquidation du point en vigueur à la date de départ<sup>2</sup>.

En fonction du nombre de points acquis, la retraite sera versée selon une périodicité différente.

<sup>1</sup> L'ACOSS se charge de reverser à l'IRCANTEC sa partie.

<sup>2</sup> Depuis le 1er avril 2013, la valeur du point Ircantec est fixée à 0,47460 euros

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

Nombre de points de retraite :	Périodicité de versement :
Jusqu'à 299	Versement en une seule fois sous forme d'un capital
Entre 300 et 999	Annuelle
Entre 1 000 et 2 999	Trimestrielle
À partir de 3 000	Mensuelle

### 3. L'avenir :

La politique des ressources humaines du ministère de la Défense est de mieux intégrer le réserviste dans la communauté militaire notamment en ce qui concerne la réforme des retraites à venir dans laquelle le ministère de la défense compte intégrer le passage du minimum de 15 ans de service à 2 ans pour permettre de servir à terme une pension militaire aux anciens militaires qui ont quitté leur métier de militaire.

En 2015, un compte individuel retraite (CIR) sera mis en place. Aujourd'hui l'information est encore parcellaire et discontinue, demain existera une cartographie tout régime confondu et une interconnexion quotidienne entre l'ACOSS et le Service de Retraite de l'Etat (SRE) basé à Nantes qui est l'organisme liquidateur des pensions inscrites sur le grand livre de la dette.

Tous les agents de l'Etat, y compris les militaires, bénéficieront d'une meilleure visibilité de droits à pension et ce, à partir de deux années de service.

#### Les fonds de prévoyance : une garantie statutaire

Les fonds de prévoyance ont pour objet de couvrir les risques inhérents à l'exercice de la fonction militaire.

Il existe deux fonds de prévoyance :

- le fonds de prévoyance de l'aéronautique auquel sont affiliés les personnels mili-

taires et certains personnels civils de l'Etat qui perçoivent une indemnité de vol,

- le fonds de prévoyance militaire destiné à tous ceux qui ne sont pas affiliés à titre principal au fonds de prévoyance de l'aéronautique.

Les fonds de prévoyance, alimentés par des cotisations des affiliés, ont pour objet de verser :

- des allocations aux militaires placés en position de retraite ou réformés définitivement pour infirmité imputable au service,
- des allocations et des secours aux familles des militaires décédés.

Au même titre que les militaires d'active, les réservistes ayant souscrit à un ESR, convoqués pour des périodes d'exercice dans la réserve opérationnelle ainsi que leurs ayants cause sont bénéficiaires des fonds de prévoyance.

Une réflexion ministérielle, menée en concertation avec les armées et les directions du ministère, a été entreprise afin de réformer les fonds de prévoyance. Le projet a été soumis au conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) du mois de juin 2013 et a reçu un avis favorable. Cette réforme a pour objet d'une part, de fusionner les fonds en un fonds unique et d'autre part, de revaloriser les indemnités versées aux militaires et à leurs familles.



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA



## BRIGADE DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



DIVISION SANTE : MCS L.DOMANSKI, MC JP.TOURTIER, MC CE.ASTAUD  
 SERVICE DE SANTE DES ARMEES  
 CLUB DES ANESTHESISTES REANIMATEURS ET URGENTISTES MILITAIRES

### CONFERENCES DE REANIMATION PREHOSPITALIERE 2013-2014

#### Préprogramme

**MARDI 15 OCTOBRE 2013 à 16h00**

Amphi Rouvillois - Ecole du Val de grâce

#### **L'éthique et le secours médical**

Président : Mr Xavier EMMANUELLI

Coordinateur : MC Cécil-Emmanuel ASTAUD (BSPP)

**MARDI 10 DECEMBRE 2013 à 14H30**

Amphi Baudens - Ecole du Val de grâce

#### **Médecine préhospitalière en milieu périlleux**

Président : Pr Jean Stéphane DAVID (CHU Lyon)

Coordinateur : MC Cédric ERNOUF (BSPP)

**MARDI 7 JANVIER 2014 à 14h30**

Amphi Baudens - Ecole du Val de grâce

#### **Prise en charge du traumatisé crânien grave**

Président : Dr Karim TAZAROURTE (SAMU 77)

Coordinateur : MC Eric RAMDANI (BSPP)

**MARDI 11 FEVRIER 2014 à 14h30**

Amphi Baudens - Ecole du Val de grâce

#### **Hypothermie : amie ou ennemie ?**

Président : Pr Pierre CARLI (SAMU 75)

Coordinateur : Pr Jean-Pierre TOURTIER (BSPP)

**MARDI 11 MARS 2014 à 14h30**

Amphi Baudens - Ecole du Val de grâce

#### **Risques NRC : prise en charge préhospitalière en 2014**

Président : Médecin Général Laurent DOMANSKI (BSPP)

Coordinateur : MC Stéphane TRAVERS et MHC Franck CALAMAI (BSPP)

**MARDI 13 MAI 2014 à 14h30**

Amphi Baudens - Ecole du Val de grâce

#### **Biologie embarquée**

Président : Pharmacien Général Pascal BURNAT (ISSA)

Coordinateur : MP Stéphane BOIZAT (BSPP)



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

# Journée nationale d'instruction de la F.N.C.D.R. dans le cadre du congrès de l'Association Dentaire Française Paris palais des Congrès - Porte Maillot - Salle 352a (Niveau 3 - Zone M) Samedi 30 novembre 2013

*Sous le haut patronage du Directeur Central du Service de Santé des Armées*

## PROGRAMME

- 8h45** – Accueil - Ouverture par le Président National, CDCS ®  
*Jean-Pierre FOGEL*
- 9h00** – « Le fibroblaste gingival, cellule souche gingivale et thérapie cellulaire » *Dr Benjamin FOURNIER, Faculté de Chirurgie-dentaire de Garancière, Université Paris Diderot.*
- 9h30** – « La substitution salivaire : quoi de neuf en 2013 ? » *Dr Edouard EUVRARD, Pr Christophe MEYER, Dr Lionel PAZART, Gaëlle BRUNOTTE Ingénieur de recherche CHU J.Minjot Besançon*  
*Dr Arnaud BEDUNEAU, Dr Yann PELLEQUER, EA 4267 Faculté de Pharmacie UFC Besançon*
- 10h00** – « Apport de la recherche biomédicale militaire dans le domaine de la dentisterie de la plongée » *CD Mathieu GUNEPIN - Institut de recherche biomédicale des armées - antenne de Toulon*
- CD Florence DERACHE - CMA de Draguignan, Yehuda ZADIK- Israël Défense Forces,*  
*M. Jean Jacques RISSO, MC Jean-Eric BLATTEAU - Institut de recherche biomédicale des armées - antenne de Toulon, MCS Michel HUGON - service de médecine hyperbare et expertise plongée Toulon*
- 10h30** – Pose - Visite de l'exposition
- 11h00** – Présentation de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire *Dr Michel JOURDE, Président ANCD*
- 11h30** – Présentation de l'IHEDN CDC ® *Luc GERVAIS*
- 12h00** – Informations sur l'évolution des réserves par le délégué aux Réserves du Service de Santé des Armées, *MCS Serge CUEFF*
- 12h30** – Déjeuner en commun sur place salle 351

Avec la participation de :



**Cette activité sera prise en compte comme une journée d'instruction convoquée par votre D.R.S.S.A., organisme d'administration.  
Demande à effectuer avant le 10/11/2013**

*Volet détachable à retourner au Trésorier : Dr François MONTAGNE - 1 Rue Dupuytren 75006 Paris*

**Inscription et réservation obligatoires avant le 23 novembre 2013**

**Journée ADF du samedi 30 novembre 2013**

Nom : .....

Prénom : .....

Grade : ..... Région d'appartenance : .....

E-Mail : ..... Tel Portable : .....

Pour les membres des Associations à jour de leurs cotisations et les Chirurgiens-Dentistes d'Active conférences seules : GRATUIT

Pour Tous, facultatif, je m'inscris au déjeuner et, je règle le repas soit : ..... 40 €

Je règle donc ma participation au TOTAL : ..... €

**Chèque à établir à l'ordre de la FNCDR et à adresser au trésorier avec ce coupon**



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

# JOURNÉE DE L'ACDR DU SSAR DE BREST AU CMA DE COËTQUIDAN

## 4 avril 2013

É.TUFFREAU

C'est à l'École Spéciale Militaire de St-Cyr- Coëtquidan que le CDC<sup>®</sup> Yannick DANRÉE a légitimement souhaité organiser sa dernière journée de Président de l'association : il y a commencé son mandat et, c'est aussi son affectation ESR. Il reçoit donc les 26 participants au CMA de l'École dès 8 heures dans un froid matinal augurant d'une belle journée ensoleillée.

Nous remercions les autorités de la DRSSA de Brest avec le MG HUET-PAILHES, de l'École et de la BDD avec le CI DIDIER, ainsi que notre consultant régional le CDC PONSEEL et le CDC<sup>®</sup> VASSEUR du GORSSA, qui ont permis et aidé à la réalisation de cette rencontre.

Yannick DANRÉE accueille nos camarades représentant chacune des 6 disciplines/spécialités constitutives du GORSSA. Puis, il nous présente la journée et prend le temps de remercier chaleureusement tous les acteurs de cette journée, excusant les absents, dont le MC BUSIN, retenus en raison du déroulement de la journée nationale de la réserve militaire.

La matinée sera entièrement consacrée aux conférences.

Le MP BOURDERIOUX, en l'absence du MC JOUSSEAUME -commandant le CMA de Vannes-Coëtquidan-, nous présente le fonctionnement du centre. Dans ses nouveaux locaux depuis 2012, l'équipe médicale et paramédicale a une activité soutenue ; en 2012 : 3800 vsa, 10000 cs, 30000 actes paramédicaux, 100J de gardes et soutien terrain et un personnel d'astreinte 24/24h ... Le CMA travaille au profit des personnels de l'École, du 3ème RIMA, de la Gendarmerie et a pour projet de développer la prévention et de s'ouvrir sur le secteur civil. Une chose est certaine : les mis-

sions augmentent et le MC est devenu un chef d'entreprise ! Toute notre reconnaissance à notre confrère pour cette présentation authentique et vivante, riche en informations, qui nous a permis de mieux comprendre les enjeux en cours.

C'est au VP COTREL de L'AV de Brest de nous présenter « le système d'arme » homme-chien et la problématique de la fracture du croc. Notre camarade nous expose les multiples missions du chien qui est classé comme une arme et un matériel, et soumis à des règles d'emploi. Puis, il développe le lien entre pathologies liées à l'odontologie et le comportement de l'animal avec notamment la fracture des crocs. Il nous décrit enfin les techniques de réparation de crocs utilisant des méthodes issues de l'odontologie humaine. Bravo au brillant conférencier !

Notre camarade le CDC DESSUS en poste à l'HIA « Clermont Tonnerre » de Brest a réalisé une étude sur la Ropivacaïne combinée à l'anesthésie générale lors des extractions de dents de sagesse. Le but de cette association est d'améliorer la qualité de l'analgésie post-opératoire après extractions des troisièmes molaires sous anesthésie générale, en utilisant un anesthésique local à demi-vie longue (ropivacaïne). En diminuant la dose de morphiniques utilisée, on espère améliorer la prise en charge des patients, en hospitalisation ambulatoire notamment, permettant une sortie précoce dans de meilleures conditions. Notre confrère développera les différents problèmes posés ou étapes : douleur(s) post opératoire(s), anesthésie générale, hospitalisation ambulatoire et principe de combinaison AL et AG. Les résultats démontrent que l'utilisation d'anesthésique local combinée à l'anesthésie générale permet une meilleure qualité de prise en charge des dou-

\*CDC<sup>®</sup> Gorssa

UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

ANMITRHA

leurs post-opératoires consécutives aux germectomies ou avulsions des dents de sagesse. Félicitations à Jean Michel et à notre jeune confrère Jeremy PEREZ qui ont réalisé cette belle étude cherchant à améliorer la prise en charge des patients en chirurgie orale.

Le sujet très technique de la radioprotection au cabinet dentaire est ensuite abordé par notre camarade le CDC FRON affecté au CMA. L'exposé fait ressortir la complexité de la mise en pratique. Compliments à Jean Sébastien, spécialiste de la question, qui nous a invités à ne pas hésiter à le contacter.

Nous retrouvons, en clôture de cette matinée, le CD® ROUXEL (ESR au CMA), qui nous expose sa première Opex effectuée au Tchad de février à mai 2012. Avec enthousiasme et précision, photos à l'appui, Franck nous fait vivre les temps fort de sa mission. Merci à lui.

Remerciements, aussi, à la « Médicale de France » pour sa participation et sa présence à cette journée.

Après le repas pris en commun au cercle de Lattre de Tassigny, la journée se poursuit par la visite des nouveaux locaux du CMA, puis celle, guidée par le Major UZEL – qu' il en soit remercié-, de la salle d'évolution d'armement soutenue par la division TAM. Plus de 600 pièces « multinationales » de l'an 1500 à nos jours (à découvrir !) sont exposées pour mieux connaître et comprendre la genèse des armes actuelles.

Nous terminons cette journée par notre assemblée générale avec la passation de la présidence : le CD® Franck ROUXEL est élu à l'unanimité et le nouveau bureau constitué. Acclamé, Yannick DANRÉE, élu « Président d' Honneur » est très chaleureusement remercié pour ses actions, son dynamisme et son dévouement exemplaires « aux commandes » de notre association qu' il aura marquée de son empreinte au delà de la durée de son mandat. À nous, maintenant, d' être à la hauteur de son engagement !...



## OUVRAGES PARUS - BIBLIOGRAPHIE

par

**MARIE-HÉLÈNE SICÉ, JEAN-PIERRE MOULINIÉ et JEAN-MICHEL PAUCHARD**

### **LES GUERRES D'AFRIQUE, des origines à nos jours. Bernard LUGAN. Editions du Rocher.**

Le long déroulé de l'histoire du continent africain est rythmé par une succession de guerres. Les plus anciennes sont figurées sur les parois peintes du Sahara et de l'Afrique australe. Les plus récentes font l'actualité, de la Libye au Kivu et de la Somalie au Mali.

Dans l'Afrique d'« avant les Blancs », la guerre entraîna la mutation de nombre de sociétés et fut créatrice d'empires, dont ceux d'el Hadj Omar, de Samory, de Rabah, de Shaka Zulu...

Avec la conquête coloniale, à l'exception de l'échec italien en Ethiopie, les guerres tournèrent toutes à l'avantage des colonisateurs, même si, ici ou là, des batailles retardatrices dont le livre rend compte, furent occasionnellement remportées par les Africains.

La parenthèse impériale fut ensuite refermée sans affrontements majeurs, les guérillas nationalistes n'y étant jamais en mesure de l'emporter sur le terrain. Après les indépendances, l'Afrique fut ravagée par de multiples conflits qui firent des millions de morts et des dizaines de millions de déplacés.

Au terme de la (guerre froide), l'Afrique redevint l'actrice de ses propres guerres, donc de sa propre histoire. Les placages idéologiques et politiques qui lui avaient été imposés depuis des décennies volèrent alors en éclats et le continent s'embrasa. Durant la décennie 2000-2010, 70 % des décisions de l'ONU et 45 % des séances du Conseil de Sécurité furent consacrées aux conflits africains.

Un livre très documenté, accompagné de nombreuses cartes en couleurs, qui retrace l'histoire des guerres d'Afrique, un outil qui permet au lecteur de comprendre les conflits actuels.

*Bernard LUGAN, universitaire, est professeur à l'Ecole de Guerre à Paris et il enseigne aux Ecoles de Saint-Cyr-Coëtquidan. Il est conférencier à l'IHEDN et expert auprès du TPIR (Tribunal Pénal International pour le Rwanda-ONU). Il édite la revue par internet l'Afrique Réelle.*

### **JEAN DEUVE – Christophe CARICHON – Artège Editions.**

Préface du Général Alexandre LALANNE-BERDOU-TICQ

Grand nom du renseignement militaire, le colonel Jean DEUVE est l'un des « as » des services secrets français. Jeune aspirant, il combat vaillamment dans les Ardennes à la tête de ses tirailleurs sénégalais et voit son nom inscrit au « Mémorial de l'Empire ». Affecté en Afrique de l'ouest après l'armistice, il est repéré par les Britanniques qui l'envoient suivre un an d'entraînement aux Indes au sein de la fameuse Force 136, celle-là même qui fit sauter le pont de la rivière Kwai. Parachuté au Laos en janvier 1945, Jean DEUVE organise la lutte contre les Japonais et devient gouverneur de province à 27 ans. Il fonde la Police royale laotienne et a la haute main sur les services de renseignement du royaume pendant deux décennies. Responsable important du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) dans les années 1970-1980, il est un témoin incontournable des relations internationales de la guerre froide.

*Christophe CARICHON est historien et chercheur associé au Centre de recherche bretonne et celtique (Université de Brest). Il a publié de très nombreux articles sur l'histoire des mouvements de jeunesse, l'éducation et le régional-*

*isme. Ancien auditeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale, il est également officier de réserve spécialiste d'état-major.*

### **PIERRE DENIS, Français libre et citoyen du monde – Philippe OULMONT – Nouveau Monde Editions.**

Pierre Denis (1883-1951) est l'un des premiers à rejoindre de Gaulle en juin 1940, mais aussi l'un des moins connus. A 57 ans, trop âgé pour prendre part au combat, il est chargé d'organiser les finances de la France Libre. Ainsi sera constituée en 1941 la Caisse centrale de la France Libre, ancêtre de l'actuelle Agence française de développement. Par ce choix, de Gaulle utilise au mieux les compétences d'un homme hors du commun. Normalien agrégé d'histoire et de géographie, Pierre Denis profite en 1906 de deux années autour du monde et se passionne pour l'Amérique du Sud. Géographe prometteur, il est à peine nommé en 1919 à l'université de Strasbourg qu'il en démissionne pour travailler à Genève au Secrétariat général de la Société des Nations. Sa rencontre avec Jean Monnet détermine alors toute sa carrière, d'abord diplomatique, puis dans les affaires. Mais la défaite française de 1940 le voit diverger d'avec son ami car, sans renier ses idées internationalistes, Pierre Denis place toute sa confiance dans le général de Gaulle. Toute la vie de cet homme de l'ombre s'est déroulée sous le signe de la discrétion. Fascinant par sa modestie, sa volonté d'être utile et son amour du travail, il s'emploie sans relâche à réduire les tensions au sein de la France Libre et les différends franco-britanniques et franco-américains. Sa biographie aide à comprendre les points de convergence entre de Gaulle et Monnet, deux géants souvent opposés ; elle éclaire aussi certains aspects diplomatiques, économiques et intellectuels de l'histoire du XX<sup>ème</sup> siècle.

*Philippe OULMONT, agrégé d'histoire et de géographie, a enseigné en lycée puis a dirigé les Etudes et recherches à la Fondation Charles de Gaulle. Il a publié De Gaulle (collection « idées reçues », Le Cavalier bleu, 2008), et dirigé Larminat, un fidèle hors série (LBM, 2008) et Les 18 Juin, enjeux et commémorations (André Versatile, 2010).*

### **LE CADRE NOIR DE SAUMUR - Guillaume HENRY, photographies d'Alain LAURIOUX - Editions Belin.**

Le Cadre noir de Saumur est une des plus prestigieuses écoles d'art équestre au monde, et ses écuyers, des cavaliers d'élite doublés de formateurs. Hier instructeurs de l'École de cavalerie chargée de la formation des officiers et des sous-officiers, il forme aujourd'hui le corps enseignant civil d'une université équestre unique au monde : l'école nationale d'équitation, au sein de l'Institut français du cheval et de l'équitation. Fidèle à la maxime du colonel DAN-LOUX « Le culte de la tradition n'exclut pas l'amour du progrès », le Cadre noir préserve et transmet l'équitation dans son éclectisme, remplissant jour après jour ses trois missions : la formation des professionnels de l'équitation, la compétition sportive de haut niveau, et l'équitation de tradition française désormais inscrite au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO. En 2012, l'école nationale d'équitation fête ses quarante ans et le Cadre noir approche lentement de ses deux cents ans. Quel(s) anniversaire(s) ! C'est cette histoire, que cet ouvrage vous fait découvrir, dans les pas d'hommes et de femmes toujours animés par la même passion.

Instructeur d'équitation formé à Saumur, Guillaume

HENRY est l'auteur de nombreux articles sur la technique et l'histoire de l'équitation ainsi que d'une quinzaine d'ouvrages sur l'art équestre. Il a créé en 1990 l'Académie Pégase, qui remet chaque année deux prix littéraires : le prix Pégase ENE et le prix Spécial Cadre noir. Aujourd'hui éditeur, il partage son temps entre l'écriture et la pratique quotidienne de l'équitation. Alain LAURIOUX est régisseur général des spectacles du Cadre noir. Il en assure la conception, l'environnement scénographique et la coordination. Ce photographe spécialisé de renom collabore aux plus grandes revues équestres et a illustré de nombreux ouvrages chez différents éditeurs. Il expose régulièrement ses photos à Bruxelles, Londres, Berlin, Saumur, Tour, Lyon, Paris, Budapest, etc. Ensemble, ces deux auteurs ont cosigné *Les hauts Lieux de l'art équestre*, beau livre consacré aux quatre grandes écoles européennes d'équitation, pour lequel Alain LAURIOUX a reçu le prix Yves Hilaire de l'Association de la Presse Équestre Française (APEF) en 2008. Un beau livre autour du cadre noir de Saumur, des origines à nos jours. L'équitation de tradition française dont le Cadre noir Est l'expression la plus emblématique, fait désormais partie du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité auprès de l'UNESCO

### **L'ARC DE TRIOMPHE –Album BD - Editions du Signe.**

#### **Ouvrage réalisé avec la collaboration de l'Association « La Flamme sous l'Arc de Triomphe ».**

A travers de multiples anecdotes, le scénariste Guy LEHIDEUX et le dessinateur Willy-Harold WILLIAMSON nous font découvrir l'histoire extraordinaire et méconnue d'un des plus beaux prestigieux monuments de Paris qui, chaque année, accueille un million de visiteurs.

Extrait :

« Et 90 ans plus tard, la Flamme brûle toujours au pied de l'Arc de triomphe et au cœur de Paris, dans cet endroit à la fois unique, symbolique et magnifique, devenu avec le temps un lieu à la fois mythique et mystique !

L'Arc de triomphe a été conçu et voulu par un empereur, Napoléon 1<sup>er</sup> ; il fut construit par un roi, Louis-Philippe : et c'est la République qui décida d'y installer la tombe du Soldat inconnu. C'est dire que ce lieu réunit de façon symbolique toute l'histoire de France, histoire qui s'est construite avec le sang, celui de ses soldats et de ses citoyens.

C'est pour cela que cette Flamme, qui brûle sans jamais s'arrêter, symbolise le sacrifice consenti par le pays pour préserver sa liberté, le sacrifice immense et même presque fou de la Première Guerre Mondiale, comme celui de tous les combats et de tous les conflits qui se sont déroulés depuis lors. Et puis, sous l'impulsion de ses différents présidents, cette Flamme du souvenir est devenue la « Flamme de la Nation », qui réunit le temps d'un ravivage, hommes, femmes et enfants, venus de tous les horizons, sans distinction d'origine, de région ou de religion ! Le temps d'une soirée, ils viennent de toute la France, et même de pays étrangers, se recueillir un instant pour réfléchir sur le prix de la paix et de la liberté. C'est pour cela que cette Flamme de la Nation, qui semble veiller nuit et jour sur la capitale de la France, est appelée à devenir aussi la « Flamme de l'Espérance » !

Général d'armée Bruno DARY

Président de « LA FLAMME SOUS L'ARC de TRIOMPHE – FLAMME DE LA NATION »



## RECOMMANDATIONS aux AUTEURS

*Actu-Gorssa est une revue multi-disciplinaire qui publie des articles concernant l'ensemble des Corps constituant le Service de Santé des Armées à savoir : Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Chirurgiens Dentistes, Personnels du Corps Technique et Administratif ainsi que les Militaires Infirmiers et Techniciens des Hôpitaux des Armées.*

### REGLES GENERALES

Les travaux doivent être soumis obligatoirement au format électronique et seront adressés par courriel ou sur CD-Rom au correspondant de rédaction de la discipline concernée.

Ces travaux peuvent être des cas cliniques, des retours d'expérience, des articles de revue de littérature ou tous autres sujets concernant Santé et (ou) Armées. Ces travaux et articles peuvent être illustrés et se limiter à environ 10 000 caractères, espaces compris.

Ils doivent comprendre :

Pour les articles de revue : un résumé de 10 lignes maximum ainsi que, si nécessaire, des références bibliographiques indexées selon les normes en vigueur et enfin le(s) nom(s) et coordonnées de(s) (l') auteur(s).

Pour les retours d'expérience et O.P.E.X., un exposé du contexte géopolitique local (voire national ou régional) est très souhaitable.

### PRESENTATION et CONSEILS de REDACTION

Le texte doit être fourni en double interligne au format Word 97 ( ou versions plus récentes ) pour PC (extension .doc). Éviter les fichiers pdf. Les règles typographiques sont les règles en usage dans l'édition. Les titres de paragraphes devront être distingués, les éléments importants pourront éventuellement être soulignés.

Pour les revues, la bibliographie devra être rédigée selon les normes habituelles.

### ICONOGRAPHIE

Les images, graphiques, tableaux doivent parvenir au format image (un fichier par image), ils doivent être appelés dans le texte par numéro et accompagnés d'une légende courte et précise. Les légendes doivent être soumises sur un document à part.

Ne sont acceptées que les images numériques d'une qualité suffisante, à savoir largeur minimum de 8 cm avec une résolution minimum de 300 dpi (pixels par pouce), transmises dans un format de fichier .jpg, .eps, ou .tif.

### SOUMISSION d' un ARTICLE pour PUBLICATION

Le texte de l'article projeté et les illustrations éventuelles seront adressés au correspondant de rédaction de la discipline considérée qui précisera à l'auteur les modalités de publication.

\*\*\*\*\*

### À CONNAÎTRE : ADRESSES « COURRIEL » DE LA RÉDACTION

**Rédacteur en chef :** *jean-michel.pauchard@orange.fr*

**Rédacteur en chef adjoint chargé de l'Internet :** *jeandomon@wanadoo.fr*

**Président du comité de rédaction :** *jean-pierre.moulinie@orange.fr*

**Secrétariat général :** *gorssa.national@gmail.com*

### Correspondants de rédaction :

*U.N.M.R. : yvon.meslier@wanadoo.fr*

*F.N.P.R. : norbert.scagliola@wanadoo.fr*

*U.N.V.R. : fbolnot@vet-alfort.fr*

*F.N.C.D.R. : mathmathieu91@aol.com*

*A.N.O.R.C.T.A.S.S.A. : direction@ch-larochelle.fr*

*A.N.M.I.T.R.H.A. : erick.legallais@hotmail.fr*

**Responsable du listing :** COL (H.) Michel CROIZET : 14 Boulevard des Pyrénées – 64000 PAU  
*michel.croizet@free.fr*



# Actu GORSSA



**UNMR**

**FNPR**

**UNVR**

**FNCDR**

**ANORCTASSA**

**ANMITRHA**